

Al-Arabiya fait dans la manipulation médiatique

Qui a peur d'une entente parfaite entre Alger et Le Caire

P03

15 000 nouveaux cas et plus de 4 200 décès par an

Cancer du sein: Toute l'importance de la prévention



Lire en page 03

P07

ORAN

Projet du parc d'attractions «Habibas Land»

Livraison de la 1ère phase avant la fin 2025

Direction des Ressources en eau

Lancement d'une campagne pour la prévention des inondations

Douanes

Saisie de plus de 48.000 comprimés psychotropes



Cour constitutionnelle

La présidente reçoit une délégation du Conseil de la Choura du Sultanat d'Oman

La présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leila Aslaoui, a reçu, mardi après-midi, une délégation administrative du Conseil de la Choura du Sultanat d'Oman, en visite en Algérie jusqu'à vendredi prochain. Après avoir été reçue par Mme Aslaoui, en présence des membres et des cadres de la Cour constitutionnelle, la délégation a écouté des explications détaillées sur les missions de la Cour, qui est un organe constitutionnel de contrôle indépendant, créé par le constituant en vertu de l'amendement constitutionnel du 1er novembre 2020. Cette visite

a été l'occasion de saluer "la profondeur des relations qui unissent les deux pays frères, gouvernements et peuples, et le haut niveau atteint par leur coopération bilatérale", ainsi que d'examiner les moyens de son renforcement dans tous les domaines. A cette occasion, la délégation omanaise a visité les différentes structures et espaces de la Cour constitutionnelle, tels que les salles de délibérations et d'audience, le musée de la justice constitutionnelle et la bibliothèque, où elle s'est enquis de près de l'organisation et du fonctionnement de la Cour constitutionnelle.

Situation dans la région du Sahel

Mme Mansouri prend part à la réunion ministérielle du CPS de l'UA



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, a pris part, mardi, à la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), tenue par visioconférence, sur la situation dans la région du Sahel, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Dans son allocution, Mme Mansouri a souligné que "la solution militaire, à elle seule, n'a jamais été et ne saurait être suffisante pour traiter les crises dans la région du Sahel", in-

sistant sur "l'importance d'adopter une approche globale et intégrée basée sur le lien intrinsèque entre la paix, la sécurité et le développement, et qui accorde la priorité à la protection des civils, à la garantie d'un acheminement fluide et sûr de l'aide humanitaire, et au renforcement des chances d'accès à l'enseignement et au développement socioéconomique au profit des peuples". La secrétaire d'Etat a mis en avant également "le rôle pionnier de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, rôle confié au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par l'UA", ajoute le communiqué.

SG Amar Takdjout

«La stabilité de l'UGTA est non négociable»

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Amar Takdjout, a affirmé, mardi à Alger, que la stabilité de l'organisation était une exigence non négociable, estimant qu'une réorganisation de l'Union s'avère plus que nécessaire. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la réunion de coordination des secrétaires généraux des unions de wilayas et des fédérations nationales affiliées à l'UGTA, M. Takdjout a souligné que "la stabilité de l'Union et l'organisation interne de ses rangs, à l'heure actuelle, est

non négociable", appelant à "la relance des principes fondateurs de l'Union depuis l'indépendance, à travers la révision de l'organisation de ses structures internes et la mise en place de solutions aux problèmes de gestion et d'organisation". Le SG a par ailleurs, souligné la nécessité de "changer radicalement le mode de fonctionnement de l'Union et d'éviter de laisser la scène vide", appelant à la "révision de certaines dispositions de la loi n 23-02 relative à l'exercice du droit syndical, afin qu'elles soient en adéquation avec le legs historique et militant de l'UGTA".

Algérie - Qatar

Entretien téléphonique entre Tebboune et Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu, mardi, un entretien téléphonique avec son frère, l'Emir de l'Etat du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, lors duquel il l'a remercié pour tous les efforts qu'il déploie, ainsi que l'Etat du Qatar, en faveur de la cause palestinienne, en dépit de l'agression récente qu'a subie son pays, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu ce jour un entretien téléphonique avec son frère, l'Emir de l'Etat du Qatar,

son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, lors duquel il l'a remercié pour tous les efforts qu'il déploie, ainsi que l'Etat du Qatar, en faveur de la cause palestinienne, malgré la récente agression qu'a subie son pays, l'encourageant à poursuivre ces efforts afin que soit levée l'injustice faite au peuple palestinien frère", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, le président de la République a également évoqué avec son frère, l'Emir de l'Etat du Qatar, les relations bilatérales fortes, et "sont convenus d'une rencontre prochaine entre eux", selon la même source.

Edification de l'Etat des institutions

Lamine Osmani souligne l'importance du rôle de la classe politique



Le président du parti "Sawt Echaab", Lamine Osmani, a souligné, mardi, l'importance du rôle de la classe politique dans l'édification de l'Etat des institutions et la promotion de la pratique politique en Algérie. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à sa demande, M. Osmani a mis en exergue le rôle de la classe politique dans l'édification de l'Etat des institutions, à travers l'adoption d'une "pratique politique forte". Outre son rôle dans la transmission des préoccupations des citoyens, la classe politique a

pour missions "la critique constructive et l'expression de ses positions avec objectivité et avec le langage des chiffres", ce qui est à même de "promouvoir la pratique politique en Algérie", a précisé M. Osmani. Il a également évoqué sa rencontre avec le président de la République, qui l'a qualifiée de tradition à laquelle "le président de la République recourt à chaque fois que le besoin se fait ressentir", une rencontre qui lui a permis d'aborder la révision de la loi sur les partis politiques et la "consolidation du système politique pour l'édification de l'Etat des institutions".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

15.000 nouveaux cas et plus de 4 200 décès par an

Cancer du sein: Toute l'importance de la prévention

Par B.Kamel

Le cancer du sein a une particularité en Algérie, en ce sens qu'il affecte ces dernières années les femmes à un âge jugé précoce et à la limite des 40 ans contrairement aux autres pays du monde. Ce qui fait que l'Algérie est axé sur la prévention contre cette maladie grave et mortelle comme autre moyen de lutte.

Il s'agit d'une maladie pas comme les autres et dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est devenue au fil des années une véritable épidémie voire un fléau épidémiologique social et ce au vu des proportions alarmantes qu'elle a prises. Première maladie cancéreuse inquiétant les femmes dans le monde, le cancer du sein se développe encore et davantage et toutes les stratégies sont aujourd'hui focalisées sur la prévention et sur la manière dont on pourrait en retarder les effets sur le corps humain de la femme. Les statistiques récentes montrent que chaque année 15 000 nouveaux cas apparaissent en Algérie, entraînant plus de 4 200 décès. Ce qui n'est pas rien. L'Algérie s'est mobilisée contre le cancer du sein. En d'autres termes, cela représente environ 13 femmes qui en meurent chaque jour. C'est ce qu'a indiqué, mercredi, Mme Hamida Kettab, présidente de l'association El-

Amel, à l'occasion du début du «Mois rose», dédié à la sensibilisation et à la lutte contre ce type de cancer. Intervenant dans l'émission «L'invité de la matinale» sur les ondes de la Chaîne 2 de la Radio algérienne. En Algérie où cette terrible maladie gagne du terrain et occupe un taux de 40% parmi les autres cancers chez les femmes, l'écueil du diagnostic tardif ralentit la guérison et contrarie l'efficacité des traitements. Les causes sont multiples. La femme qui se sait atteinte par cette maladie a peur de divulguer son cas devant la famille ou son mari de peur de perdre son travail de divorcer ou encore d'être isolée. C'est un vrai engrenage psychologique chez la femme qui vit avec un cancer du sein en Algérie. Elle a donc peur de déclarer son cas et de se faire diagnostiquer.

Les conséquences peuvent être dans ce cas désastreuses car, par ces agissements, cela retarde les traitements et minimise de facto l'espérance de vie chez la femme qui en est affectée. Justement, c'est à ce niveau de la capacité mentale et psychologique des femmes atteintes du cancer de sein à surmonter et à faire face à cette épreuve que réside la vraie problématique. C'est pourquoi l'Algérie intensifie les campagnes de sensibilisation et de dépistage précoce sans oublier l'assistance psychologique afin d'amener les femmes malades à se faire dia-

gnostiquer. Mme Kettab a expliqué d'emblée qu'Octobre constitue un moment clé pour rappeler l'importance de la prévention afin de se prémunir contre cette maladie qui touche particulièrement les femmes à travers le monde. «Le dépistage précoce est la seule parade efficace contre la propagation du cancer du sein», a-t-elle affirmé. Selon la présidente de l'association El-Amel, les opérations de sensibilisation initiées par le ministère de la Santé et le mouvement associatif ont permis de faire prendre conscience aux femmes de l'importance du dépistage précoce. La preuve en est qu'aujourd'hui, plus de 68 % des femmes qui se présentent pour des soins sont à un stade précoce de la maladie, alors qu'auparavant, on recevait majoritairement des patientes à un stade avancé nécessitant des traitements lourds (mastectomie totale, chimiothérapie, radiothérapie...). Comme chaque année, des campagnes de sensibilisation et de dépistage seront lancées durant ce mois d'octobre. L'association El-Amel, pour sa part, a mis en place une caravane médicale qui ciblera particulièrement les zones enclavées. «Notre caravane sera équipée de matériel de pointe, avec mammographe, échographe... et sera composée de spécialistes de la santé ainsi que d'imams, afin de convaincre les femmes hésitantes», a précisé Mme Kettab.

Al-Arabiya fait dans la manipulation médiatique

Qui a peur d'une entente parfaite entre Alger et Le Caire

La chaîne saoudienne Al-Arabiya vient de franchir un nouveau seuil dans la manipulation médiatique. En diffusant une prétendue archive où Gamal Abdel Nasser, figure historique du monde arabe, minimiserait le rôle de l'Algérie durant la guerre des Six Jours de 1967, cette chaîne confirme une fois de plus sa vocation: travestir l'Histoire, semer la discorde et salir les nations arabes les plus engagées dans la cause des peuples. Qui a peur de l'entente entre Alger et Le Caire ? Qui a peur des positions de l'Algérie et de l'Egypte?

Qui a peur que la force arabe unie prônée par le président Abdel Fattah al-Sissi prend forme? Les officiers égyptiens, lorsqu'ils évoquent la guerre d'Octobre 1973, soulignent toujours la contribution déterminante de l'Algérie, tant sur le plan financier que militaire. Ils rappellent avec respect et reconnaissance le courage des soldats algériens tombés au front pour la libération de leurs frères et sœurs égyptiens, ainsi que les pertes humaines infligées par certaines aux soldats sionistes grâce à leur engagement. Cette mémoire partagée explique l'affection profonde que la majorité écrasante du peuple égyptien nourrit pour l'Algérie. Tous se souviennent du geste historique du président Houari Boumediene, qui n'hésita pas à se rendre à Moscou pour obtenir des armes au profit de l'Egypte, en se portant personnellement garant du paiement. Cet acte

de solidarité illustre la fraternité indéfectible qui unit les deux peuples dans les épreuves comme dans la victoire. Ce deepfake, fabriqué grâce aux technologies de l'intelligence artificielle, n'est rien d'autre qu'une imposture historique, celle des mensonges, moteur de diffusion de la chaîne. Si Nasser avait tenu de tels propos, la presse internationale, les archives officielles ou les discours de l'époque en porteraient la trace. Rien de tel n'existe. La "vidéo" n'est donc qu'un montage destiné à tromper l'opinion. Feu Abdel Nacer a combattu le sionisme et a toujours prôné l'unité des peuples arabes et a été toujours un soutien indéfectible à l'Algérie.

Ce n'est pas un hasard si l'Algérie est une nouvelle fois dans le viseur. Depuis son indépendance, elle a toujours mené une diplomatie de principe : solidarité avec les peuples, soutien aux causes justes, refus des diktats impérialistes. En 1967, Alger a épaulé l'Egypte dans l'épreuve et pris toute sa part dans la bataille. Cette vérité dérange encore aujourd'hui. En tentant de dresser l'Algérie contre l'Egypte, Al-Arabiya cherche à affaiblir deux puissances africaines et régionales, deux piliers de la cause arabe. Derrière cette manœuvre se cache une stratégie sournoise : miner la fraternité entre Alger et Le Caire, salir une mémoire commune et briser l'élan de solidarité qui a marqué les luttes de libération. Le peuple algérien et le peuple

égyptien ont développé des liens très forts, et vouloir faire croire qu'il existe des tensions entre eux relève de la naïveté. Toute cette machination ne peut d'ailleurs provenir que du voisin de l'Ouest, qui n'a pas hésité à livrer tout un peuple aux forces sionistes. Dans cette opération, certains intellectuels et personnalités algériennes ont été interrogés par la chaîne. Il est essentiel de préciser que leurs propos ne relèvent ni de la complaisance ni de la trahison. Bien au contraire, ils s'expriment souvent par amour et par jalousie pour leur pays, animés par une exigence de vérité et de patriotisme. Leur bonne foi ne fait aucun doute. Mais la perfidie d'Al-Arabiya réside justement dans sa capacité à détourner ces interventions, à les instrumentaliser pour leur donner une coloration politique étrangère à leur sens initial. Ainsi, ce qui était un discours sincère et loyal devient, entre les mains de cette machine de désinformation, une arme contre l'Algérie et contre l'unité arabe. La signature d'Al-Arabiya : désinformation et divisions. Faut-il s'étonner ? La chaîne saoudienne est connue pour sa ligne éditoriale biaisée et ses campagnes de désinformation. Elle a déjà démontré sa propension à manipuler les faits, à réécrire l'Histoire et à propager le venin de la division dans le monde arabe. La mise en scène autour de Gamal Abdel Nasser n'est qu'un épisode supplémentaire d'une série noire de manœuvres médiatiques.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La chaîne «Al Arabiya» contre les causes arabes

En dépit du nom qu'elle porte «el Arabiya», cette chaîne satellitaire s'était toujours avérée et ce depuis sa création, une chaîne de propagande émettant de façon cynique contre les intérêts des pays arabes. Depuis sa fondation par le gouvernement de l'Arabie saoudite, afin de faire face, comme chaîne compétitive, à la fameuse chaîne «el Djazira» dont la ligne éditoriale ne plaisait pas, à une certaine époque, au régime saoudien... Pour être sincère «el Arabiya » et en dépit de gros efforts consenties, n'a pas réussi le pari de casser sa rivale jurée!? «El Djazira». Il n'y a pas une chaîne satellitaire arabe qui aurait subi les pires des critiques, au long de l'année comme le subissait «el Arabiya» et ceux à cause de ses positions cyniquement, alignées contre les causes arabes justes, notamment, la résistance héroïque à Ghaza. En quête de sujets hypersensibles afin de provoquer une «fitna», elle avait transmis une déclaration du regretté président égyptien Djamel Abdelanasser après l'avoir falsifié. Cette déclaration selon «el Arabiya » montrant le président Nasser en train de sous-estimer où bien banaliser le rôle et la participation militaire de l'Algérie lors de la guerre de six jours au mois de juin 1967... une guerre éclaire où des dizaines d'Algériens sont tombés en martyre, pour la cause palestinienne... Personne n'ignorait que le président Nasser n'était pas aussi filou et malhonnête que la chaîne fumiste qui avait monté ce canular. Mais, ne vous inquiétez surtout pas !! L'odeur nauséabonde causée par des contrevérités émanant de cette chaîne, depuis, qu'elle s'était rangée avec avilissement du côté des sionistes, contre la résistance à Ghaza... est sujet de diverses discussions des citoyens arabes de tous les pays et de la diaspora arabe vivant à l'étranger. La critique des internautes contre la chaîne satellitaire «el Arabiya» a été tout le temps virulente, au point où l'on lui avait apprêté, suite à un jeu de mot, le sobriquet moqueur et accusateur «el ibria »qui voulait dire «l'hébraïque»... «El Arabiya» avait opté pour devenir une chaîne satellitaire versée dans l'émission des contrevérités, en concluant alliance sacrée avec les ennemis jurés de la nation... Même si cet avis avait été réellement exprimé par le président Nasser, c'est donc par nationalisme que je vais m'astreindre à le propager dans les médias et sur les réseaux sociaux. Cette attitude prouve, quand même, que cette mystérieuse chaîne serait vraiment «Ibria» et non «arabia».

Affaire de détournement de 38 millions d'euros 07 ans de prison ferme pour Tidjani Haddam

L'ex ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Hassen Tidjani Haddam, a été condamné à 07 ans de prison ferme par le pôle pénal économique de Sidi M'hamed à Alger pour affaire de corruption. Le verdict est tombé : 07 ans de prison pour le détournement de la coquette somme de 38 millions d'euros pendant qu'il dirigeait la CNAS. Dans cette affaire, 10 autres accusés dont un ancien directeur des domaines, des ex-P/APC de la commune de Kouba, sont poursuivis pour corruption. Les principales réquisitions du Parquet, lors de ce procès tenu en haleine, comprennent 10 ans de prison ferme et des amendes d'un milliard de centimes contre le principal accusé et ses collaborateurs. Nadira F.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Face à la drogue et aux dérives numériques à l'école

À l'heure où près de 12 millions d'élèves ont retrouvé les bancs des 30 000 établissements scolaires du pays, la question de la santé scolaire s'impose comme une priorité nationale. La première Journée nationale de la santé scolaire, célébrée ce lundi à la Grande Mosquée d'Alger, a donné le ton : la protection des élèves ne peut plus être un simple slogan, mais un chantier collectif, urgent et durable. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, n'a pas mâché ses mots. « Danger mortel », a-t-il lancé, évoquant les cas d'élèves qui se sont présentés volontairement lors de la Semaine de la santé scolaire pour reconnaître leur consommation de psychotropes. Pour lui, l'école est aujourd'hui confrontée à un « triple fléau : l'exposition massive aux écrans et aux contenus numériques incontrôlés, l'usage de psychotropes et la consommation de drogues. Autant de menaces qui fragilisent la santé physique et mentale des élèves, mais aussi leur avenir scolaire. « La santé n'est ni secondaire ni accessoire, elle est une condition nécessaire à la réussite éducative », a insisté Saâdaoui, appelant les familles à une vigilance accrue et à un suivi quotidien des enfants. Le constat a trouvé un écho dans l'intervention du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, qui a souligné que « la santé des futures générations est le pilier fondamental du développement global et durable ». À travers la mise en place de 2 093 unités de dépistage et de suivi et la mobilisation de plus de 7 000 professionnels de santé, le secteur a déjà réalisé des avancées notables, atteignant un taux de couverture vaccinale de 93 % en 2024. Mais pour le ministre, ces efforts doivent s'inscrire dans une dynamique collective : « Il est impératif de bâtir un front uni et multisectoriel, afin que la santé scolaire devienne un levier essentiel pour la réussite du système éducatif ». Cette vision partagée s'aligne sur les orientations du président Tebboune, qui a fait de la santé et de l'éducation un socle de l'Algérie nouvelle. L'objectif est clair : former un citoyen à la fois sain et instruit. La mobilisation dépasse les institutions. Les enseignants sont appelés à intégrer la prévention dans leurs pratiques pédagogiques, tandis que les familles doivent contrôler de près l'usage des écrans et prévenir toute dérive. La représentante de l'Unicef en Algérie, Katarina Johansson, a salué cette synergie, rappelant que la santé scolaire incarne un droit fondamental : celui de grandir et d'apprendre dans un environnement sûr et protecteur. Au-delà des chiffres et des discours, cette première Journée nationale veut marquer le début d'un engagement collectif. Un signal fort : protéger l'école contre la drogue et les dérives numériques, c'est protéger l'avenir du pays.

Soutien à l'économie nationale

La CACOBATPH joue un rôle stratégique

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a mis en avant, mardi, le rôle stratégique assumé par la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) dans le soutien à l'économie nationale. Lors d'une réunion de travail avec les cadres de la CACOBATPH, s'inscrivant dans le cadre de la poursuite des réunions de coordination avec les organismes et institutions sous tutelle, M. Saihi a souligné "le rôle stratégique de la Caisse dans le soutien à l'économie nationale et le renforcement de la couverture sociale des travailleurs de ces secteurs vitaux", indique un communiqué du ministère. La réunion vise à "évaluer les mécanismes de gestion et à identifier les problématiques et obstacles pouvant entraver l'efficacité du service public, et ce, en vue d'améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens", a relevé la même source. A cette occasion, le ministre a écouté "un exposé exhaustif présenté par le directeur général

de la CACOBATPH, portant sur les différentes missions et activités de l'organisme, ainsi que sur les défis rencontrés tant sur le plan administratif que technique". Ainsi, M. Saihi a donné des "instructions strictes en vue de redoubler d'efforts pour améliorer la performance et la qualité des services, tout en mettant l'accent sur l'accélération de la numérisation des différentes opérations et prestations assurées par la Caisse, et ce, en vue de rapprocher l'administration du citoyen, de simplifier les procédures administratives et de lui éviter les déplacements vers les différents services, conformément aux orientations de l'Etat et aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Il a insisté sur "l'importance de rationaliser les dépenses pour améliorer le service public, de manière à permettre aux travailleurs de bénéficier pleinement de leurs droits liés à l'assurance contre les congés dus aux intempéries, tout en veillant à une réponse rapide et efficace aux besoins et attentes des bénéficiaires". A cet égard, il a appelé à "étudier la possibilité d'élargir le

champ de la couverture sociale assurée par la CACOBATPH, afin d'inclure d'autres catégories non encore bénéficiaires de ce type de protection sociale, et ce, en concrétisation de la dimension sociale de l'Etat et de son engagement à garantir la dignité de l'ensemble des travailleurs". Au terme de la rencontre, le ministre a formulé un nombre de recommandations visant à "améliorer la gouvernance et à renforcer l'efficacité de la CACOBATPH", tout en soulignant "la nécessité de poursuivre les efforts en vue de consolider le service public et de promouvoir la justice sociale", conclut le communiqué.

Salon international des fruits et légumes à Madrid Affluence notable au pavillon de l'Algérie

Le pavillon de l'Algérie à la 17e édition du Salon international des fruits et légumes et des techniques agricoles modernes (Fruit Attraction 2025), dont les activités ont débuté mardi dans la capitale espagnole Madrid, connaît une affluence notable de professionnels et du grand public, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'Algérie enregistre une "présence remarquable" à ce rendez-vous économique international, organisé avec la participation de plus de 1.800 exposants issus de 60 pays, à travers le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations qui supervise le pavillon national regroupant 17 entreprises et exportateurs nationaux spécialisés dans la production et la commercialisation de fruits frais et secs, et de légumes, principalement des dattes algériennes mondialement réputées, en plus de divers produits saisonniers conformes aux normes internationales, précise la même source. Dès les premières heures de l'ouverture de la manifestation, "le pavillon algérien a suscité un grand intérêt de la part des professionnels et des visiteurs, qui ont salué la qualité et la diversité du produit algérien, reflétant ainsi sa compétitivité et sa présence croissante sur les marchés internationaux", souligne le ministère.

AAPI - CREA

Rencontre pour l'élaboration d'un plan d'action

Une rencontre, tenue mardi à Blida, entre le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a permis la mise au point d'un plan d'action commun entre les deux parties, a indiqué M. Rekkache. Ce rendez-vous qui a réuni des cadres de l'AAPI et du CREA, a été aussi consacré à l'examen des moyens d'améliorer le climat de l'investissement, à l'évaluation des actions déjà réalisées sur le terrain et à la levée des obstacles rencontrés par les opérateurs économiques. Selon M. Rekkache, les échanges entre les deux parties ont également porté sur les moyens de renforcer la compétitivité des entreprises au titre de la dynamique impulsée à la suite de la Foire commerciale intra-africaine, ainsi que sur l'accompagnement des

investisseurs dans la concrétisation de leurs projets. Les deux parties ont convenu de maintenir un cadre permanent de concertation pour traiter rapidement les préoccupations des opérateurs. A son tour, M. Moula a souligné que cette réunion, à laquelle ont pris part les directeurs régionaux du CREA, s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques du Conseil. Elle a permis d'examiner les propositions formulées par son instance à l'AAPI, d'améliorer les méthodes de travail et de renforcer l'accompagnement des investisseurs sur le terrain. Il a ajouté qu'un plan d'action commun a été arrêté, visant principalement à bâtir une économie nationale forte. A noter que cette rencontre a eu lieu à la suite d'une journée d'information organisée à Blida sur le thème "Réalités et perspectives de l'investissement dans la wilaya", en coordination entre l'AAPI, les services de la wilaya et le CREA.

Après leur maintenance

Remise en service de 17 trains Coradia

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a annoncé, ce mardi à Naâma, la remise en service de 17 trains Coradia pour le transport de voyageurs au cours de la dernière saison estivale, après réparation et maintenance. Lors de l'inspection du Centre de maintenance des trains de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), implanté dans la commune de Mecheria, au début de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Nâama, le ministre a souligné que 13 autres trains situés dans la région Est du pays sont en cours de maintenance et seront remis en service prochainement. M. Sayoud a indiqué que des cadres techniques et des compétences qualifiées nationales se chargent des opérations de maintenance et veillent à assurer la disponibilité des trains sur l'ensemble des lignes ferroviaires du pays, dont les trains Coradia. Le ministre a également reçu des explications détaillées sur le rôle du Centre de maintenance des trains de Mecheria, chargé de la réparation des pannes et du remplacement des pièces de rechange des locomotives, avec une moyenne annuelle de 414 locomotives de transport de marchandises, ainsi que la maintenance et le contrôle périodique des trains Coradia destinés au transport des voyageurs. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports poursuit sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Nâama, avec l'inauguration et l'inspection de plusieurs projets, notamment dans le domaine des infrastructures éducatives, de l'aménagement urbain et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Air Algérie

103 vols domestiques supplémentaires hebdomadaires à partir du 26 octobre

La compagnie Air Algérie a annoncé le renforcement de son programme de vols domestiques par 103 vols supplémentaires hebdomadaires, soit 15.164 sièges additionnels, à partir du 26 octobre prochain, et ce en réponse à la demande croissante et dans le cadre de l'élargissement des services de la compagnie à travers les différentes régions du pays, a indiqué mardi, un communiqué d'Air Algérie. Un total de 84 de ces nouveaux vols sera assuré par Air Algérie, soit 11.500 sièges additionnels, tandis que 19 vols seront pris en charge par la compagnie Domestic Airlines, filiale d'Air Al-

gérie, soit 3664 sièges hebdomadaires, permettant ainsi de renforcer la couverture vers les différentes destinations nationales, a précisé la source. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une "vision nationale à même d'assurer l'égalité des chances en matière de développement et à fournir des services contribuant au soutien de la dynamique socioéconomique et touristique". Elle traduit également "l'engagement de la compagnie à développer le transport aérien national à travers la mise à disposition de services sûrs et fiables, répondant aux aspirations des citoyens", a souligné le communiqué.

Protection des enfants les accidents de la route La DNSR lance une campagne nationale de sensibilisation

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) a lancé, mardi à Alger, une campagne nationale de sensibilisation à la protection des enfants contre les accidents de la route, sous le thème "Redoublez de vigilance... l'enfant est inconscient du danger", et ce à l'occasion de la rentrée scolaire. Le lancement de cette campagne de sensibilisation, organisée en coopération avec les différents partenaires et acteurs sur le terrain, a été donné au niveau de l'école primaire "Salah Ould Aoudia" à Ben Aknoun, les activités devant se poursuivre à travers les différentes wilayas du pays, notamment celles enregistrant le plus grand nombre d'accidents de la route. Dans une déclaration à la presse, le responsable par intérim de la

DNSR, Lahcène Bouka a souligné que la délégation "veille à organiser ce genre de campagnes de sensibilisation à chaque rentrée scolaire pour ancrer les principes d'éducation routière chez les élèves dès le plus jeune âge". La campagne prévoit la diffusion des jingles radiophoniques et des spots télévisés de sensibilisation aux dangers des accidents de la route, en contribuant à intensifier les programmes et émissions adressés aux conducteurs et aux parents, outre le lancement d'une campagne publicitaire via les différents supports et l'activation de plateformes de réseaux sociaux de la DNSR et de ses partenaires, avec la diffusion de SMS via les réseaux de téléphonie mobile pour une meilleure conscientisation, précisent les organisateurs. La DNSR accom-

pagnera aussi les élèves scolarisés notamment dans les cycles primaire et moyen tout au long de l'année scolaire 2025-2026, à travers la présentation de cours théoriques en éducation routière et leur initiation aux règles de circulation et de conduite, outre l'aménagement d'espaces pédagogiques pour l'apprentissage de la conduite et l'organisation d'ateliers thématiques de dessins, de travaux manuels, d'exposés et de projets scientifiques. 365 enfants ont trouvé la mort et 5047 autres, âgés de moins de 14 ans, ont été blessés durant l'année scolaire 2024-2025, a indiqué la DNSR, appelant "à la nécessité de renforcer les efforts à travers l'intensification de l'action préventive pour protéger cette catégorie contre les dangers des accidents de la route".

Augmentation des salaires, allocation chômage et bourses

L'UGTA salue les décisions du Président de la République

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a salué, mardi à Alger, les décisions annoncées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives aux nouvelles augmentations des salaires, l'allocation de chômage et les bourses d'étudiants, affirmant qu'elles renforceront l'indépendance politique et économique de l'Algérie, tout en consolidant la cohésion sociale et le front intérieur. Dans la déclaration finale ayant couronné la réunion des secrétaires généraux des unions de wilayas et des fédérations nationales de l'UGTA, réunis avec le secrétariat national à Zéralda, les participants ont salué "hautement les importantes décisions annoncées par le président de la République relatives aux nouvelles augmentations des salaires, l'allocation de chômage et les bourses d'étudiants à partir de l'année 2026, avec la possibilité d'inclure égale-

ment la pension des retraités". L'UGTA a relevé que le président de la République avait souligné que "ces décisions s'inscrivent dans l'engagement ferme de consolider les acquis sociaux et d'améliorer le pouvoir d'achat des citoyens". L'organisation syndicale a exprimé son espoir de voir "les augmentations de salaires annoncées pour le début de 2026 soient élargies au secteur économique et accompagnées d'une augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) en tant que régulateur des revenus et garant de leur pouvoir d'achat", appelant, en outre, à une augmentation significative des pensions et des allocations de retraite. L'UGTA a exprimé, également, "sa satisfaction quant aux résultats positifs présentés par le président de la République concernant la situation économique du pays, où les indicateurs de l'économie nationale commencent à montrer une nette amélioration grâce à la baisse de l'infla-

tion et à la hausse des réserves de change", tout en insistant "sur la construction d'une économie productive non dépendante des hydrocarbures et la promotion du développement des différents secteurs". "Il s'agit là d'une situation économique et de décisions de nature à renforcer l'indépendance politique et économique de l'Algérie, à consolider la cohésion sociale et à renforcer le front intérieur, notamment face aux fluctuations économiques et politiques mondiales et aux défis entourant notre pays", note la déclaration finale. L'UGTA a réaffirmé "sa mobilisation et celle des travailleurs algériens pour contribuer efficacement à l'amélioration de la performance de l'économie nationale et du progrès social, au renforcement du front intérieur et à l'amélioration des conditions de travail et du pouvoir d'achat des travailleurs, de manière à consolider la cohésion sociale, la stabilité nationale et la sécurité de l'Algérie".

Ben Badis (Sidi Bel Abbes)

Démantèlement d'un réseau de faussaires

Par Mohamed Nouar

Dans un contexte de vigilance accrue contre la criminalité organisée, la Gendarmerie Nationale de Ben Badis, relevant de la wilaya de Sidi Bel Abbès, a réalisé une opération significative, concrétisant le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la falsification et l'usage de faux documents. Cette intervention, mobilisant à la fois l'acuité du renseignement citoyen et la rapidité d'exécution des forces de l'ordre, met en lumière les dynamiques complexes de la criminalité économique et sa répression. L'onde de choc de cette affaire trouve son origine dans un acte de délinquance commun: un vol avec agression. C'est suite à un appel au numéro vert 1055 qu'un citoyen a signalé avoir été victime d'un larcin perpétré par deux individus ayant pris la fuite à bord d'un véhicule dénué de plaque d'immatriculation, sur la route du village de Saf-

saf. La réactivité des patrouilles de la Gendarmerie a permis une opération de ratissage éclair, menant à l'interpellation rapide des deux suspects. L'interrogatoire initial, loin de se cantonner au délit de vol, a révélé une dimension bien plus structurée de l'activité illicite des mis en cause. Les aveux ont désigné l'existence d'une bande organisée dédiée à la falsification. Cette révélation a transformé une simple affaire de droit commun en une enquête approfondie sur la criminalité en col blanc. L'extension de la compétence territoriale, autorisant la perquisition des domiciles des faussaires présumés, a permis de saisir un arsenal technologique dédié à la contrefaçon. Le matériel découvert incluant imprimante, cartouches et flacons d'encre, clavier, supports de stockage, et même un sèche-cheveux (souvent utilisé pour accélérer le séchage des encres spéciales), témoigne d'une méthodologie frauduleuse non-artisanale, impliquant une certai-

ne sophistication dans la production de documents contrefaits. Ce type de réseau s'attaque aux fondements de la confiance administrative et économique, rendant l'impact de leur neutralisation d'autant plus crucial. Poursuivant l'élucidation complète du réseau, les enquêteurs sont parvenus à identifier et à interpellier un troisième complice, confirmant l'organisation et la répartition des rôles au sein de cette structure criminelle. À l'issue des investigations, les trois mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Ben Badis. Ils devront répondre des chefs d'inculpation retenus contre eux, incluant probablement le vol qualifié, l'association de malfaiteurs, la falsification et l'usage de faux documents. Cette affaire illustre de manière éloquent la synergie indispensable entre la collaboration citoyenne (via le 1055) et l'efficacité des forces de sécurité dans la lutte contre les formes évolutives de la criminalité.

Accidents de la route

24 morts et 1429 blessés en une semaine

Vingt-quatre personnes sont décédées et 1429 autres ont été blessées dans 1238 accidents de la circulation survenus entre le 21 et le 27 septembre en cours à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de Mila avec trois morts et 49 blessés, suite à 40 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 520 interventions pour le sauvetage de 212 personnes au niveau des plages autorisées à la baignade, déplorant, toutefois, le décès de 3 personnes par noyade en mer. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 1586 interventions pour l'extinction de 1109 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (128 incendies), Blida (65) et Annaba (52), a souligné le bilan. Le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 6 incendies de forêts, 6 de maquis, 31 de broussailles, 7 d'arbre fruitiers et 9 incendies de palmeraies.

Gendarmerie nationale

Saisie de 18 kg de métaux précieux à Relizane

Les services de la Gendarmerie nationale de Relizane ont récemment opéré la saisie 18 kg de métaux précieux (8 kg d'or et 10 kg d'argent), ainsi qu'une somme d'argent dépassant les 4 millions de dinars, et procédé à l'arrestation de trois individus impliqués dans cette affaire, a-t-on appris, mardi, auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. Selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques, «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Relizane a réussi à déjouer une opération de contrebande de quantités importantes de métaux précieux, estimées à 8 kg d'or et 10 kg d'argent, en plus de plus de 4 millions de dinars, d'autres sommes en devises étrangères, et la saisie d'un véhicule utilisé dans l'opération. La valeur totale des objets saisis est estimée à plus de 160 millions de DA.» L'opération a été menée suite à un contrôle routier effectué par les éléments de la brigade de sécurité de l'autoroute Est-Ouest, au niveau du barrage fixe de Oued Rhiou. Un véhicule transportant deux individus a été intercepté. Après un contrôle approfondi, 5 kg d'or et 4 millions de dinars soigneusement dissimulés ont été découverts à l'intérieur du véhicule.

Centre de référence des maladies tropicales

Pour renforcer le mécanisme de veille et de l'intervention rapide

Le ministre de la Santé, Pr .Mohamed Essedik Ait Messaoudène, a affirmé, dimanche à Tamarrasset, que le centre de référence des maladies tropicales contribuera grandement au renforcement du mécanisme de veille et de l'intervention rapide, à travers la vaccination à échelle nationale. S'exprimant à la presse, au terme de sa visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Tamarrasset et In-Guezzam, le ministre, qui est accompagné du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Pr .Kamel Sanhadji, a indiqué que le projet de centre de référence des maladies tropicales, à réaliser à Tamarrasset, constitue "un acquis important, aussi bien pour la région que pour l'Algérie et les pays du Sahel et d'Afrique de façon générale". Le projet de ce centre, dont le ministre a procédé à la pose de la première pierre de sa réalisation, et pour lequel a été consacré un financement de 300 millions DA répartis en cinq (5) tranches, "nécessitera une ressource humaine constituée d'experts et de chercheurs pour mener à bien ses missions, a souligné M. Ait Messaoudène. Et d'ajouter que cette visite lui a permis de s'enquérir de la situation du secteur de la santé et des défis à relever, ainsi que des différents projets et installations en cours de réalisation.

Projet du parc d'attractions «Habibas Land»

Livraison de la 1ère phase avant la fin 2025

La première phase du projet du parc d'attractions « Habibas Land », situé dans la commune de Bir El Djir (Oran), devrait être livrée avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Lors d'une visite du projet dans le quartier «Millenium» dimanche soir, le wali d'Oran, Samir Chibani, a exhorté l'établissement public chargé de la gestion des parcs d'attractions, maître d'ouvrage du projet, à accélérer les travaux et livrer la première tranche dans les plus brefs délais, soit avant la fin de l'année en cours, a-t-on fait savoir de même source. La première phase de ce projet, qui sera réalisée dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois, s'étend sur une superficie de 8 hectares et comprendra un centre de loisirs et de divertissement doté de 10 manèges modernes, ainsi qu'un parking, a-t-on encore précisé. Une fois mis en service, cet espace constituera un nouveau lieu de détente pour les familles oranaises, ainsi que pour les visiteurs, locaux et étrangers, a-t-on souligné, ajoutant que ce nouveau parc viendra s'ajouter aux espaces verts récemment aménagés dans la capitale de l'Ouest algérien, comme le Jardin de la Liberté à Es-Seddikia, le jardin méditerranéen et les jardins du mont Murdjadjo, qui ont également fait l'objet de travaux de réhabilitation



et d'embellissement, renforçant ainsi l'attrait de la ville. Dans la même commune, M. Chibani a également inspecté le projet de réalisation d'une trémie au niveau du rond-point de «Pépiniaire», dont la livraison est prévue fin octobre prochain. Il a écouté les explications fournies par les représentants de l'entreprise SAPTA, en charge du projet, qui on indiqué que les travaux de revêtement de la chaussée sont achevés, alors que ceux de décoration à l'intérieur du tunnel ainsi que du rond-point supérieur sont en cours. Les travaux restants consistent en l'aménagement d'espaces verts, l'installation de l'éclairage public, la construction de trois fontaines et d'une statue de l'Emir Abdelkader, ce qui confèrera un cachet esthétique

tout en améliorant la fluidité de la circulation sur cet axe stratégique. L'achèvement des travaux à l'intérieur du tunnel est prévu pour la fin de la semaine en cours, tandis que les aménagements extérieurs se poursuivront, selon la même source. Le wali a également visité un projet de construction d'un lycée dans le quartier des 1.800 logements de type public locatif à Sidi El Bachir, qui comprendra un bâtiment pédagogique de 34 classes, 6 laboratoires scientifiques, 2 salles d'informatique, 2 salles pour le dessin et la musique, ainsi qu'un terrain de sport. L'entreprise chargée de la réalisation a été désignée, et les travaux débiteront dans les prochains jours, selon les services de la wilaya.

Direction des Ressources en eau

Lancement d'une campagne pour la prévention des inondations

Une campagne préventive contre le risque d'inondations a été lancée, mardi, dans plusieurs quartiers de la ville d'Oran, à l'initiative de la direction locale des ressources en eau. Cette opération, qui s'étalera sur trois jours, mobilise les moyens humains et techniques de plusieurs organismes, dont la direction des ressources en eau, la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) et l'Office national de l'assainissement (ONA) – région d'Oran, qui a dépêché des équipes et du matériel

provenant de cinq wilayas de l'Ouest du pays. Le directeur régional de l'ONA à Oran, Bouazza Bouazza, a indiqué à l'APS que cette campagne vise à nettoyer les oueds, les canaux d'évacuation des eaux et les conduites de drainage, ainsi qu'à enlever les déchets et gravats qui entravent l'écoulement des eaux pluviales, en prévision des saisons d'automne et d'hiver. Il a ajouté que l'ONA a mobilisé des moyens humains et matériels issus de ses cinq wilayas affiliées (Mostaganem, Mascara, Aïn Témouchent,

Sidi Bel Abbès et Tlemcen), soit 30 agents, cinq camions à haute pression et cinq brigades manuelles composées chacune de cinq agents, afin d'intervenir de manière coordonnée tout au long de cette campagne. Cette dernière concernera les différents quartiers et sites identifiés comme points noirs à risque d'inondation. Pour sa part, le directeur de l'assainissement de la SEOR, Fouad Ziani, a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coordination entre les différents acteurs, en vue d'assurer une saison automne-hiver sans inondations.

Division de la protection de l'environnement

Un combat quotidien contre l'incivisme

Par Youcef Chaibi

A chaque coin d'un espace vert, d'un jardin, le constat est amer. Bancs vandalisés, arbres mutilés, gazon piétiné, détritus éparpillés. Tout cela malgré les efforts déployés par la division de la protection de l'environnement (DPE) pour aménager et entretenir ces lieux. Ce ne sont pas les moyens qui manquent, mais bien l'absence de civisme chez certains citoyens. L'attitude irresponsable des citoyens transforme en dépotoirs ce qui devrait être des lieux de détente et de repos. Les espaces verts, patrimoine collectif, deviennent ainsi les premières victimes de ces agissements. Protéger ces espaces n'est pas seulement la responsabilité de cette division, mais un devoir partagé par tous. Un geste simple, res-

pecter les lieux, éviter de jeter les déchets, surveiller les enfants peut contribuer à préserver ce patrimoine naturel commun. Car au final, les jardins appartiennent à chacun de nous et reflètent l'image de toute une collectivité. Le directeur de la division en question, conscient de l'importance de ces espaces pour la qualité de vie urbaine, ne ménage ni son énergie ni ses moyens. Cependant sans une implication des citoyens et un changement de mentalité, ses efforts resteront vains. En définitive, les efforts constants du directeur et de ses équipes démontrent qu'une volonté existe pour préserver et embellir les espaces verts. Mais sans l'adhésion et la coopération des citoyens, ce combat restera inachevé, la nature en ville est un trésor fragile : elle mérite respect, protection et reconnaissance.

Station régionale de la télévision algérienne à Oran Taha Chaabane, nouveau directeur

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a assisté mardi à la cérémonie d'installation de M. Taha Chaabane en tant que nouveau directeur de la station régionale de la télévision algérienne à Oran, en remplacement de M. Omar Zeidan. La cérémonie d'installation, supervisée par le directeur général adjoint de l'établissement public de la télévision algérienne, s'est déroulée en présence des cadres de l'institution. À cette occasion, M. le Wali d'Oran a remercié l'ancien directeur pour les efforts fournis durant sa période de service, tout en encourageant le nouveau directeur à poursuivre le travail et à redoubler d'efforts, lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Douanes

Saisie de plus de 48.000 comprimés psychotropes

La brigade mobile des Douanes relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Oran-extérieur, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire de la 2ème Région militaire, a saisi 48.450 comprimés psychotropes, a indiqué, mardi, un communiqué des services des Douanes. Le communiqué précise que, «dans le cadre des efforts de terrain continus des équipes opérationnelles, la brigade mobile des Douanes relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes d'Oran-extérieur, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire de la 2ème Région militaire, a mené une opération de qualité ayant permis la saisie de 48.450 comprimés psychotropes de type Pregabaline 300 mg». Lors de la même opération, deux véhicules ont également été saisis et quatre individus arrêtés puis présentés aux autorités judiciaires compétentes, ajoute la même source. Cette opération de qualité s'inscrit dans le cadre du rôle préventif des Douanes algériennes, notamment en matière de lutte contre la contrebande sous toutes ses formes et de protection de la société contre les risques liés à la criminalité organisée, souligne la même source.

Boulangerie «Talouti»

«Un siècle d'histoire et de saveur»



Tout a commencé en 1901, lorsque Talouti Benkada, l'arrière grand-père, ouvrit la toute première boulangerie familiale. Un siècle plus tard, ce geste pionnier continue de rayonner. Fondée en 1920, la boulangerie «Talouti» fait partie de ces rares établissements qui ont su traverser le temps, sans perdre leur âme. Située au cœur du quartier de Hai Ghoualem (Ex-Medioni), elle n'est pas qu'un simple commerce : elle est un repère de mémoire, un lieu où plusieurs générations se sont croisées, un symbole de continuité dans un monde en perpétuel changement. Au fil des décennies, les habitants se sont transmis l'adresse comme un héritage. On y venait enfant, accompagné d'un parent ou d'un grand parent et l'odeur du pain chaud restait gravée à jamais. Le four traditionnel, les gestes des boulangers, la saveur unique des miches croustillantes... autant de détails qui font de Talouti : une institution. Malgré le passage des années, la boulangerie existe encore aujourd'hui, fidèle à son histoire et à ses clients. Elle représente l'authenticité, la persévérance et la passion d'un métier artisanal qui a su résister à l'usure du temps et aux bouleversements de la modernité. Talouti, ce n'est pas seulement du pain... c'est un morceau d'histoire vivante, une nostalgie encore bien présente et une fierté partagée par tous ceux qui en ont connu les saveurs. Au delà des années et des générations, la boulangerie «Talouti» demeure une institution vivante, symbole de fidélité au goût authentique et à la mémoire collective.

Youcef Chaibi

Risques d’inondation à Mécheria
Un budget de 50 millions DA pour protéger le quartier «Belkhadem Ramdane»

Une enveloppe financière de 50 millions de dinars a été allouée pour la réalisation d’un projet d’aménagement de l’oued traversant le quartier «Belkhadem Ramdane» dans la commune de Mécheria (wilaya de Naâma), dans le but de protéger cette zone urbaine contre les risques d’inondation, a annoncé, samedi, le wali Lounès Bouzagza. Lors de sa visite sur site pour examiner les dégâts causés par les crues suite aux récentes intempéries, le wali a insisté sur le lancement immédiat de travaux urgents, avec un budget initial de 50 millions DA, en respectant toutes les normes techniques d’aménagement de l’oued, afin d’assurer la sécurité des habitants face aux inondations. Le président de l’APC de Mécheria, Tahar Hamidi, a indiqué que le projet portera sur la réalisation de canalisations pour l’évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, ainsi que leur raccordement au collecteur principal, qui s’étend jusqu’au quartier «Essalam» et à la zone est de la ville, en direction de la station de traitement des eaux. Pour faire face aux effets des intempéries récentes, une vaste campagne de nettoyage a été organisée, ce jour, à travers plusieurs quartiers de Mécheria, notamment «Belkhadem Ramdane», «542 logements», «900 logements», «En-Nasr», la cinquième parcelle et d’autres zones. Cette initiative a été lancée par les services de la commune en collaboration avec plusieurs associations locales. La commune a mobilisé des équipements pour dégager les routes et évacuer les amas de sable, de boue et de déchets, ainsi que pour déboucher les avaloirs, avec le soutien de l’EPIC de gestion des centres d’enfouissement technique, de l’unité de l’Office national de l’assainissement (ONA) et du parc communal.

Tlemcen

Annnonce des lauréats de l’édition 2025 de l’Olympiade régionale des métiers

Les résultats de l’édition 2025 de l’Olympiade régionale des métiers ont été annoncés jeudi, au terme de la compétition organisée au complexe sportif Colonel-Lotfi de la wilaya de Tlemcen, du 21 au 25 septembre en cours. La wilaya de Tlemcen s’est classée première avec 30 lauréats, suivie de la wilaya d’Oran en deuxième position avec 27 lauréats, tandis que les wilayas de Mostaganem, Aïn Temouchent et Sidi Bel-Abbès ont partagé la troisième place, avec 11 lauréats chacune. Les candidats des wilayas distingués ont été récompensés par des médailles pour leur excellence dans divers domaines, tels que la programmation informatique, la pâtisserie, l’accueil dans le secteur de l’hôtellerie et du tourisme, le traitement des eaux, l’électronique industrielle, la cuisine, la coiffure, et d’autres spécialités. La cérémonie de clôture, qui s’est tenue au Palais de la culture Abdelkrim-Dali, à Tlemcen, a été marquée par la remise des distinctions aux lauréats ainsi que la projection d’une vidéo retraçant les différentes phases de la compétition. Cette édition a regroupé 286 participants issus de 11 wilayas du pays, en lice dans 44 spécialités, évalués par un jury composé d’experts, d’universitaires et de professionnels du secteur économique. Selon Abdelghani Ameur, chef du service de la formation à la direction de la Formation et de l’Enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya, un certain nombre de ces lauréats seront sélectionnés pour participer aux éliminatoires de l’Olympiade nationale, prévues en novembre prochain à Oran, par une commission relevant du ministère de tutelle. Cette édition a permis de renforcer l’excellence professionnelle chez les jeunes, de mettre en valeur leurs compétences dans divers domaines techniques et technologiques, de soutenir les talents émergents et de favoriser leur insertion dans le marché du travail, tout en encourageant la formation qualifiante, ont indiqué les organisateurs.

Journées d'étude sur le PDAU et POS à Sidi Bel Abbès
Entre impératif de maîtrise et exigences de rectitude Foncier

Par Mohamed Nouar

Une journée d’étude de haute tenue intellectuelle s’est tenue lundi après-midi à la salle de conférence au siège de la wilaya, sous l’égide du premier responsable de l’exécutif Kamel Hadji, focalisant sur les «Outils de planification urbaine». Cette rencontre stratégique, destinée aux élus locaux, a mis en exergue la centralité des Plans Directeurs d’Aménagement et d’Urbanisme (PDAU) et des Plans d’Occupation des Sols (POS) comme piliers de la gestion territoriale et du développement urbain durable. L’ambition première de cet atelier était d’élever le niveau de compétence des présidents des Assemblées Populaires Communales (APC) et des élus en matière de gouvernance urbaine. Il s’agissait de leur offrir une maîtrise approfondie des dispositifs, des mécanismes et du cadre juridico-réglementaire qui régissent l’aménagement du territoire. Les échanges ont ainsi alterné entre l’examen des fondements légaux et la présentation d’études de cas pratiques, ajustées aux spécificités intrinsèques de chaque entité communale. Les données présentées par la directrice de l’urbanisme ont mis en lumière un dynamisme certain dans la révision des outils de planification. Le bilan fait état de 40 études de PDAU validées couvrant 52 communes dans le cadre de la première révision. Une phase additionnelle a vu 7 études (concernant 12

communes) progresser, dont quatre sont déjà entérinées et trois en phase d’attente post-enquête publique. Concernant les POS, l’engagement est quasi-total, avec 107 études validées sur 109 établies, les deux dernières étant soumises à enquête publique. Ces opérations de révision ont eu pour conséquence l’intégration de près de 4188 hectares dans les périmètres urbanisables, majoritairement issus de terres agricoles à rendement moyen, soulevant ainsi la question cruciale de l’équilibre entre croissance urbaine et préservation du potentiel agronomique. L’intervention du wali a été marquée par une fermeté sans équivoque face aux dérives foncières. Le chef de l’exécutif a émis une directive impérative : le déclenchement des terres agricoles, la récupération des superficies détournées et l’application rigoureuse des règles d’urbanisme. L’ordre de démolition des constructions illégales érigées sur des terrains agricoles et l’engagement de poursuites judiciaires contre les auteurs de ces «taudis» sur le domaine public signalent une volonté politique forte de moralisation de l’espace urbain et rural. Au-delà de la répression, la vision du responsable de l’exécutif s’étend à l’embellissement et à l’assainissement du cadre de vie. L’annonce d’un concours de la plus belle commune, assorti de récompenses financières et symboliques pour les trois modèles retenus, vise à impulser une dynamique citoyenne de salubrité et d’esthétique. Les axes majeurs sont la lut-

te contre les constructions en brique rouge, anarchiques, la propreté des rues, le respect des horaires de collecte des déchets et l’encouragement au reboisement. Néanmoins, le premier responsable a exprimé son mécontentement face à l’absence remarquée de certains élus, secrétaires généraux d’APC et responsables de services clés, soulignant que leur implication est non négociable dans ce domaine stratégique. Cette lacune souligne un déficit d’adhésion qui pourrait hypothéquer l’efficacité des réformes. De leur côté, les présidents des communes ont dressé un tableau des principales difficultés rencontrées, appelant de leurs vœux un accompagnement technique et financier accru pour lever les freins à la concrétisation effective des PDAU et POS. En marge de la rencontre, la commission de wilaya chargée de l’assainissement du foncier agricole s’est réunie pour examiner des recours et des dossiers complexes, notamment dans les secteurs de Sidi Ali Benyoub, Sidi Ali Boussidi et Ben Badis. Cette démarche parallèle confirme l’urgence de clarifier le statut foncier pour garantir l’équité et la légalité dans l’usage des terres. Cet événement aura marqué, par la clarté de ses diagnostics la fermeté de ses injonctions, une étape décisive vers une gouvernance urbaine plus responsable et mieux outillée à Sidi Bel Abbès, à condition que l’appel à la mobilisation des acteurs locaux trouve un écho sans réserve.

03 Communes concernées par le programme national "ADIL" à Tiaret
Le wali reçoit une délégation du ministère de l'intérieur

Par L. Bouhala

Le wali de la wilaya, a reçu mardi soir, à la villa d’hôtes de la wilaya, une délégation du ministère de l’Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, représentée par l’équipe du programme "ADIL" de soutien au développement local intégré, dirigée par le directeur général M.Mohamed Ferrari, et l’expert néerlandais M.George Harthman, PDG du programme en Algérie, et les membres de ce programme, qui sont en visite de travail dans la wilaya de Tiaret pour entamer la mise en œuvre de ce programme de développement. Ont été présents dans cette rencontre: le président de l’APW, M.Oukel Belkhira, le secrétaire général de la wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, le chef de cabinet, le directeur de l’administration locale, le directeur des ressources en eau, le chef de la daïra de Tiaret et le président de l’APC de Tiaret. Cette visite s’inscrit dans le cadre de la fixation des modalités du programme "ADIL" dans la wilaya de Tiaret, lancé par le ministère de l’Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, lundi dernier, dans la capitale, en coopération avec l’Union européenne et le Royaume des Pays-Bas, et s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de projets modèles pouvant être étendus au niveau national: Le programme comprend le financement de 48 projets modèles répartis sur 12 commu-



nes, dont trois communes de la wilaya de Tiaret, à savoir la commune de Tiaret, la commune de Medroussa et la commune de Zmalet Emir Abdelkader., dans la wilaya déléguée Ksar-Chellala.

Aïn Temouchent

Distribution prochaine plus de 1.500 logements

Un total de 1.541 logements, toutes formules confondues, devraient être distribués à l’occasion de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, a indiqué, jeudi, le directeur local de l’Habitat, Nadjiballah Kaddour. Lors des travaux du conseil exécutif de la wilaya, le responsable a souligné que ce quota comprend 399 logements publics locatifs (LPL), 576 logements promotionnels libres (LPL), 286 logements dans le cadre du logement social participatif (LSP) et du logement promotionnel aidé (LPA), ainsi que 280 aides financières destinées à l’habitat rural. Le wali d’Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a instruit les chefs de daïras et les présidents des Assemblées populaires communales de préparer les listes des bénéficiaires des logements publics locatifs, en mobilisant les commissions de daïra chargées de l’attribution de ce type de logement. Par ailleurs, il a appelé les directions de l’Algérienne des eaux et de Sonelgaz à accélérer les travaux de raccordement de ces sites aux réseaux nécessaires (eau, gaz, électricité) pour leur mise en service dans les plus brefs délais.

Bouira

Le nouvel hôpital de M'Chedallah livré en avril 2026

Le projet de construction d'un nouvel hôpital de 120 lits à M'Chedallah (Est de Bouira), dont les travaux ont été relancés il y a quelques mois, devrait être achevé et livré en avril 2026, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la santé publique de la wilaya (DSP). Ce projet, qui a fait l'objet d'une visite du wali Abdelkrim Laâmourî lundi matin, avait été lancé initialement en juin 2014, puis avait connu plusieurs arrêts en raison de contraintes techniques et financières, selon les responsables du secteur de la santé. Le retard dans la réalisation de ce projet a contraint les autorités de la wilaya à résilier le contrat avec l'entreprise en charge des travaux et à désigner une autre pour relancer le chantier. «Nous avons relancé le projet il y a six mois pour une durée de douze mois, et le wali insiste pour que ce nouvel hôpital ouvre ses portes en avril prochain», a fait savoir le directeur de la santé publique de la wilaya de Bouira, Kamel Cheffai. Selon le DSP, le taux d'avancement des travaux est actuellement estimé à 70 %, selon le DSP. L'hôpital, qui s'étend sur deux hectares, comprendra un bloc opératoire, un bloc d'imagerie médicale et un laboratoire. Une enveloppe financière de l'ordre de 3.1 milliards de dinars a été allouée à ce



projet tant attendu par les habitants de M'Chedallah, d'après la DSP. Au cours de la visite, le wali, Abdelkrim Laâmourî, a procédé à la réouverture du service des urgences de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de la ville qui a fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation. «Un montant de 62 millions de dinars a été alloué à ces travaux de réhabilitation», a encore précisé le directeur

de la santé publique de la wilaya de Bouira. «Nous avons réhabilité ce service afin de permettre au personnel médical et paramédical de travailler dans les meilleures conditions possibles, mais aussi aux patients et à la population de la région, qui attendait avec impatience cette remise en service, de bénéficier de meilleures prestations», a déclaré à l'APS M. Cheffai.

Blida

De nouveaux projets au profit de la commune montagneuse de Djebabra

La commune montagneuse de Djebabra (Est de Blida), comptant plus de 6.000 habitants, a bénéficié de plusieurs projets de développement visant à améliorer les conditions de vie de ses citoyens, a-t-on appris, lundi, du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed Amine Khelloufi. Ces opérations, dont certaines ont déjà été réceptionnées et d'autres sont en cours de réalisation, concernent notamment l'amélioration du cadre de vie, l'éducation, l'urbanisme et les infrastructures pour les jeunes. Ainsi, le secteur de l'éducation de la commune a vu la réhabilitation de nombreuses écoles primaires, ainsi que le lancement des travaux de construction d'un nouveau Collège d'enseignement moyen (CEM) et le début d'une étude pour la réalisation d'un autre projet similaire. Trois cantines sco-

lares ont également été ouvertes dans le cycle primaire pour prendre en charge les élèves résidant dans des zones reculées. Cinq bus de transport scolaire ont également été mis à disposition, et il est possible de faire appel à des transporteurs privés si nécessaire, a ajouté le responsable. Sur le plan de l'urbanisme, plusieurs routes principales et secondaires ont été réhabilitées (revêtement, assainissement, et modernisation des arrêts de bus). Des pistes forestières ont été aussi aménagées, au vu du caractère rural et montagnard de la commune qui compte 16 villages à vocation agricole. Par ailleurs, deux (2) nouveaux stades de proximité sont prévus à la réalisation pour répondre aux attentes des jeunes. Ils s'ajouteront à l'unique stade de proximité de la localité, qui compte également un stade communal.

Ouargla

Plus de 2.000 hectaresensemencés en maïs en grain cette saison

Les superficies ensemencées en maïs en grain à travers la wilaya d'Ouargla ont atteint 2.012 hectares (ha), au titre de l'actuelle saison agricole (2025-2026), a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA). Ces surfaces dédiées à cette culture stratégiques sont réparties sur plusieurs périmètres agricoles dans les daïras de Hassi-Messaoud (1.660 ha), N'goussa (277 ha), Ouargla (60 ha) et Sidi-Khouiled (15 ha), a précisé la cheffe de service de l'organisation de la production et de l'appui technique (SOPAT) à la DSA, Fatiha Boubekri. Effectuée entre la mi-juillet et août derniers, l'opération d'emblavement

a nécessité 4.224 quintaux (qx) de semences, alors que le nombre d'investisseurs inscrits dans le programme d'ensemencement du maïs en grain pour l'actuelle saison s'élève à 23, a-t-elle ajouté. La wilaya d'Ouargla a enregistré une hausse significative des superficies consacrées à la production de maïs en grain comparativement à la campagne agricole écoulée, laquelle n'avait concerné que 445 ha pour six (6) agriculteurs seulement. S'agissant de l'achat de maïs, l'Office national des aliments du bétail (ONAB) a signé des contrats individuels avec 21 producteurs activant sur une superficie totale de 1.664 ha.

Ghardaïa

Journée d'étude sur les nouvelles dispositions du code pénal

Une journée d'étude sur les nouvelles dispositions de la loi n° 25-14 du 3 août 2025 portant Code pénal a été organisée à la Cour de Ghardaïa. Les nouvelles dispositions introduites à la loi numéro 25-14 du 3 août 2025 portant code de procédures pénales ont été le thème central d'une journée d'étude et de vulgarisation, organisée au siège de la cour de Ghardaïa. Intervenant à cette occasion, le président de la cour de Ghardaïa, Abdelkrim Khaldi, a indiqué que le nouveau code est fondé sur les principes du procès équitable et du respect de la dignité et des droits humains, en plus de s'adapter aux mutations qui s'opèrent aux niveaux national et international mais aussi au développement des formes de criminalité. Abondant dans le même sens, le procureur de la République du tribunal de Métilli, Mohamed Abdelghani Khiari, a évoqué les dispositions liées aux services de police judiciaire, dont l'interpellation et la perquisition, ainsi que la notion de flagrant délit et des aveux. Les nouvelles dispositions du code pénal consacrent le principe constitutionnel de protection des droits et libertés du citoyen, à travers, entre autres, la justice conciliatrice, la protection des droits du justiciable, a souligné, de son côté, le doyen de la faculté de droit de Ghardaïa, Said Frouhat. Plusieurs communications ont été faites lors de cette rencontre et se sont articulées autour de nouveauté des procédures de poursuites et d'instruction judiciaires, les alternatives à la poursuite pénale, ainsi que les instances chargées de l'application des peines. La rencontre a été retransmise par vidéo-conférence à travers les tribunaux affiliés à la cour de Ghardaïa.

Batna Plus de 1.100 quintaux de colza produits

Plus de 1.186 quintaux de graines de colza ont été récoltés dans la wilaya de Batna au cours de la saison agricole 2024-2025, a indiqué, mardi, le directeur des services agricoles (DSA), Ahmed Sebki. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette production a été acheminée vers le point de collecte de la CCLS (Coopérative des céréales et des légumes secs) situé dans la commune d'El Djezzar. La récolte du colza a été effectuée dans des « conditions favorables » sur une superficie de 412 hectares répartis sur 4 communes engagées dans le programme de production de cette plante oléagineuse, à savoir Timgad, Zana El Beida, El Madher et Ain Djasser, a encore fait savoir M. Sebki. Le DSA a également affirmé que les services agricoles multiplient les efforts, en coordination avec les unités de production et les agriculteurs, en vue de développer la culture du colza, en particulier, et les plantes oléagineuses, en général. Dans ce contexte, des journées de sensibilisation à l'importance de cette filière, ainsi que des sessions d'orientation et de formation sur l'itinéraire technique requis, ont été organisées au regard de l'importance stratégique de la culture du colza pour la diversification de la production agricole et le soutien du secteur de l'industrie alimentaire. Le programme ainsi entrepris vise à obtenir de meilleurs résultats au cours de la saison agricole en cours 2025-2026, a conclu le directeur des services agricoles.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذ مخلوفي محمد ياسين

محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم

مجلس قضاء مستغاثم

29 شارع بو عزة عبد القادر بيبينار مستغاثم/ رقم الهاتف: 0657400524

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني

المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغاثم لدى مجلس قضاء مستغاثم الكائن مقره بـ 29 شارع بو عزة عبد القادر بيبينار مستغاثم الموقع أدناه. بناءً على طلب المدعو: بن طاطة قدور ولد عبد القادر ، (الحاجز) الكائن موطنه ب : حي 64 سكن رقم 90 تعاونية الحبوب زغول مستغاثم. ضد المدعو بن يمينه زهرة بنت أحمد مواليد 19-02-1964، الكائن موطنه ب : تعاونية المرزوقة منطقة الركات حي صلامندر مستغاثم. (المحجوز عليها). طبقاً للمادة 12 من القانون رقم 06-03 المؤرخ في 2006/06/20 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي، والمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذاً لسعد توثيقي يتضمن اعتراف بدين محرز من طرف الموثقة الأستاذة بن محال سعدة بتاريخ 15/12/2021، مهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 03/09/2023. تبعا لأمر بحجز تنفيذي على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغاثم في 09-04-2024 رقم الترتيب 24/00255 تعلن عن بيع العقار الآتي يبياته بالمزاد العلني: مسكن فردي كائن بمنطقة الركات تعاونية المرزوقة صلامندر يتكون من طابق أرضي يحتوي على مرآب، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض ساحة و الطابق الأول به ثلاث (03) غرف، صالة، مرحاض، حمام و الطابق الثاني يحتوي على غرفة صالة، بيت للغسيل وسطح الكل مشيد على مساحة قدرها 140 متر مربع يحمل الرقم 08/16 من مخطط التجزئة تحت قسم 179 مجموعة ملكية رقم 39 بلدية مستغاثم. وذلك أمام الجهة القضائية المختصة الآتي يبينها. قاض البيوع العقارية لدى محكمة مستغاثم التابعة لاختصاص مجلس قضاء مستغاثم و بالجلسة القضائية العلنية المحددة بتاريخ 21-10-2015 على الساعة 00 : 14 س.ا. الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني محدد جملة باثنتين وثلاثين مليون وسبعة عشر ألف وخمسمائة دينار جزائري 32.017.500,00 دج حسب تقرير الخبرة القضائية المنجزة. يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر القضائي أو في أمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي

02.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغاثم

محكمة مستغاثم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 27/05/2025 تحت رقم فهرس: 3253 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الخبير غثو الحبيب المودع بتاريخ: 08/07/2025 وبالنتيجة الحكم بالحجز على المدعى عليها بلجلاي سومية المولودة بتاريخ 08/06/1966 بمستغاثم مع تعيين المدعية ابن معطي فاطمة مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع امر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغاثم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. - تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/أمين الضبط

02.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغاثم

محكمة مستغاثم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 27/05/2025 تحت رقم فهرس: 3249 وإعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الخبير غثو الحبيب المودع بتاريخ: 08/07/2025 وبالنتيجة الحكم بالحجز على المدعى عليها بلجلاي سومية المولودة بتاريخ: 30/06/1953 بحاسي ماماش مع تعيين المدعية توامي سامية مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع امر ضابط الحالة المدنية لبلدية حاسي ماماش بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/أمين الضبط

02.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الاستاذ زمري محمد نسيم

محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن

مجلس قضاء وهران

حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران

محضر تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر

طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.ا.م ا

نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب: حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران الموقع أدناه. بناءً على طلب السيد بن ويس جمال، العنوان: شارع بن هبة محمد بلدية المحمدية ولاية مسكر و الجاعل موطنه المختار بمكتب الحماية الاستاذة بريقة امال ب رقم 15 حي بن داود 1 بنر الجير وهران. وبعد الاطلاع على المواد : 612، 613، 625 من ق ا م ا ، 412 فقرة 04 من ق.ا.م. ا. بناءً على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 23/09/2025 تحت رقم الترتيب 3768/2025. بلقنا عن طريق النشر: الشركة ذات المسؤولية المحدودة اورليان قبل للترقية العقارية ممثلة من قبل مسيرها السيد بوكورة سيد علي سليم، الكائن مقره ب : حي العقيد لظفي وهران. بناءً على قرار في العقاري الصادر عن مجلس قضاء وهران، بتاريخ 24/06/2025 الفهرس رقم 02445/2025 جدول رقم 00684/2025 والمهور بالصيغة التنفيذية.

المحضر القضائي

02.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الاستاذ زمري محمد نسيم

محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن

مجلس قضاء وهران

حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران

محضر تبليغ حكم حضوري اعتباري عن طريق النشر

طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق ا م ا

نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب : حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران. الموقع أدناه. بناءً على طلب من السيد: بوراي ياسر، العنوان: حي 252 مسكن عمارة 26 رقم 104 حجر الديس عمار ولاية عنابة. بناءً على المواد : 405-406-407-336-322-313-416 و 412 فقرة 04 من ق ا م ا. بلقنا عن طريق النشر: شركة ذات مسؤولية محدودة اوريز للبناء SARL ORIZ construction ممثلة من طرف مديرها قوليكتين امام حسين، العنوان حي خميسني رقم 173 بلدية بنر الجير ولاية وهران. نسخة من حكم حضوري اعتباري الصادر بتاريخ 07/08/2025 عن محكمة الحجار قسم الاجتماعي رقم الفهرس 2025/03029 رقم الجدول 1751/2025. وأعلمناه بان أجل الطعن بالاستئناف محدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ إذا كان للشخص ذاته ويمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية.

المحضر القضائي

02.10.2025

مكتب الأستاذة ضامن فتحية محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم

الكائن مكتبها حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران و الموجود بالطابق الأرضي رقم 09

النقل: 0794.58.93.59

اعلان عن البيع بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 و750 من ق.ا.م ا

بناءً على طلب السادة: ورنة بن عوبنة خليفة وهم: - بن عوبنة منصورية - بن عوبنة صابرينة - بن عوبنة بلقاسم، ورنة بن عوبنة سنية وهم: بلحاج محمد نجاة رقية، بلحاج محمد توفيق محمد، بلحاج محمد نادية - بلحاج محمد نيلي - بلحاج محمد عتيقة، بلحاج محمد هشام، بلحاج محمد احمد خليفة، بلحاج محمد امين، وحنيدتها بالتزليل ابنة حاجي عبد الطيف ولد عبد السلام المتوفي قبلها من طلبها حاجي عبد السلام : حاجي ياسمين سنية بنت عبد الطيف. العنوان ب : حي الشارع رقم 300-07 مسكن مستغاثم بموجب الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري بتاريخ 06/06/2024 تحت رقم الفهرس 22/0753 وجدول رقم 21/06163 والمهور بالصيغة التنفيذية للحكم بتاريخ 03/05/2023 تحت رقم 23/546 القاضي في منطوقه. في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع : القضاء بإفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع المؤرخ في 01/10/2019 تحت فهرس 19/4758 ، والحكم الصادر بتاريخ 13-01-2021 فهرس رقم 21-185، ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير ولد خطاب بن ذهية المودع لدى امانة ضبط المحكمة بتاريخ 09/08/2021 تحت رقم 1972/21 وبالنتيجة القضاء ببيع العقارين الآتي ذكرهما بالمزاد العلني. العقار الممثل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة كائنة ببلدية مستغاثم بحي تجديت 800 مسكن جيش التحرير الوطني عمارت بـ 02 رقم 41 قسم 20 مجموعة ملكية 10. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك للجلسة 25/10/2025 على الساعة 14:00 بعد الزوال بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار الممثل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة كائنة ببلدية مستغاثم بحي تجديت 800 مسكن جيش التحرير الوطني عمارت بـ 02 رقم 41 قسم 20 مجموعة ملكية 10. السعر الافتتاحي: السعر الافتتاحي للعقار بعد اقتطاع العشر بمبلغ قدره : 6372000 دج سنة ملايين وثلاثمائة واثنت وسبعون ألف دينار جزائري.

المحضرة القضائية

02.10.2025

السجل التجاري رقم 15 ب 31/00-0115452 (معدل)

مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بوهران

شارع زيروت يوسف رقم 13

تغيير مقر في الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد المسماة : كياتاك

الكائن مقرها الاجتماعي ب رقم 27 شارع العقيد لظفي بلدية بوصفر عين الترك وهران ،

موضوعها 109.202، 109.203، 109.204، 109.205، 109.206، 109.201، 109.207، 109.209، 109.210، 109.211، 109.212، 109.213، 109.214، 109.215، 109.216، 109.217، 109.219، 109.220، 109.221، 109.222، 603.007، 109.210، مدتها: 99 سنة، رأسمالها: 100.000,00 دج ،

مسيرها السيد : بالعالية حليلة الهوارية

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 26 أوت 2025 ، تم تغيير مقر الشركة الى العنوان الجديد : وهران إقامة الونشريس II حي العقيد لظفي التعاونية العقارية جرجرة القطعة رقم أ 22-1 POS الطابق الأرضي الحصاة رقم 195 ونتيجة لذلك عدلت المادة الرابعة (04) من القانون الأساسي للشركة ، والباقي بدون تغيير.

الموثق/ للاعلان

02.10.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الاستاذ زمري محمد نسيم

محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن

مجلس قضاء وهران

حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران

محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر

طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.ا.م ا

نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب : حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران. الموقع أدناه. بناءً على طلب السيد بن ويس جمال، العنوان : شارع بن هبة محمد بلدية المحمدية ولاية مسكر و الجاعل موطنه المختار بمكتب الحماية الاستاذة بريقة امال ب رقم 15 حي بن داود 1 بنر الجير وهران. وبعد الاطلاع على المواد 612 و 613 و 412 فقرة 04 من ق ا م ا. بناءً على قرار في العقاري الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 23/09/2025 الفهرس رقم 02445/2025 جدول رقم 00684/2025 والمهور بالصيغة التنفيذية. بناءً على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 23/09/2025 تحت رقم الترتيب 3768/2025. بلقنا عن طريق النشر : الشركة ذات المسؤولية المحدودة اورليان قبل للترقية العقارية ممثلة من قبل مسيرها السيد بوكورة سيد علي سليم، الكائن مقره ب : حي العقيد لظفي وهران. الغاء الحكم المستأنف فيه و حال التصدي من جديد تثبيت الحجز التحفظي الصادر عن رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 24/09/2024 تحت رقم الترتيب 3763/24 الفقيه بالمحافظة العقارية ببنر الجير بتاريخ 15/09/2024 حجم 67 رقم 09 لغائدة الدائن المستأنف بن ويس جمال الموقع قبل لتلقي المدينة المستأنف عليها الشركة ذات المسؤولية المحدودة اورليان قبل للترقية العقارية ممثلة من قبل مسيرها الكائنين بمشروع 54 مسكن ترفوي و 36 محل تجاري بحي بلفاذ وهران و المتشكين في : اولا مسكن نوع خفس غرف 4.5 في عارة (ا) 02 الطابق الاول مساحته 116.68 متر مربع رقم 804 حجم 93 استقاء لمبلغ الدين المقرر بسمية مليون ومائتمئة والثنان 24.11 متر مربع ، رقم 03 من البيان الوصفي للتقسيم المشهر بتاريخ 18-01-2016 حجم 804 رقم 93 استقاء لمبلغ الدين المقرر بسمية مليون ومائتمئة والثنان و شرون ألف دينار جزائري 7.822.000,00ج. ونبهانا بان له مهلة خمسة عشر يوم (15) لتوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية

المحضر القضائي

02.10.2025

Remplaçant face à l'Ajax, son concurrent élu MVP Gouiri, lâché par De Zerbi ?

Par Rachid B.

Alors qu'il était bien parti pour débiter le choc face à l'Ajax d'Amsterdam en Ligue des Champions, l'attaquant international Amine Gouiri n'en a finalement pas disputé la moindre minute, se contentant de suivre cette rencontre de prestige à partir du banc de touche au moment où son principal concurrent était distingué homme du match. C'est justement le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang qui aura été le héros de cette folle soirée au stade Vélodrome avec un but et deux passes décisives. L'habituel remplaçant de Gouiri a, en effet, lancé Paixao vers le but, d'une sublime déviation (6'), avant de déposer un caviar dans la course de Greenwood (26') puis de marquer (52'). Pourtant, à entendre l'entraîneur italien de l'OM, lundi en début d'après-midi, l'avant-centre algérien bénéficiait d'une grosse côte avant que tout change ... lundi à minuit ! « On est resté au téléphone jusqu'à minuit lundi avec le staff, on a tout changé ce mardi matin » reconnaissait volontiers Roberto De Zerbi à l'issue de la démonstration de force face à l'Ajax (4-0). En conférence de presse d'avant-match, l'ancien manager de Brighton ne tarissait, ainsi, pas d'éloges à propos de son jeune DZ. « Aubameyang a très bien joué



et a été déterminant contre Strasbourg, comme Gouiri. Je sais que certains d'entre vous sont en train de le critiquer, je lui ai dit devant tout le monde : Amine, tu ne dois pas penser aux critiques, tu ne dois pas te préoccuper parce que tu ne marques pas. On t'aime tous ici, on t'apprécie tous et d'après moi, d'après nous, t'as fait un super match à Strasbourg. Bien sûr, le numéro 9, quand il marque, c'est le maximum de ses possibilités, il a raté deux buts, il en rate d'autres, mais le plus importants est qu'il a travaillé, qu'il a défendu et aidé l'équipe et qu'il se soit comporté correctement avec ses coéquipiers. Il s'est battu, les buts vont venir », martela Roberto De Zerbi, qui en veut pour preuve ce qu'a accompli Amine Gouiri lors de la phase retour en Ligue 1, la saison dernière. « L'année passée, quand il a marqué

à la maison un retourné acrobatique et tous les autres buts qui nous ont permis d'être en Champions League, c'était facile de dire que Gouiri fait du très bon boulot, mais ce qui compte, c'est ce qu'on donne à l'équipe, pas uniquement les buts. Le numéro 9 travaille pour l'équipe, même s'il marque 20 ou 30 buts. Ce serait mieux évidemment ! » argumentait-il. Et d'ajouter : « Gouiri ne passe pas par le meilleur moment de sa carrière, ce n'est pas le moment le plus brillants en termes de buts marqués. Ça fait six mois qu'il n'a pas marqué, mais c'est grâce à lui qu'on est en Ligue des Champions. Il joue de bons matches, comme face au PSG, comme face à Strasbourg. Il a bien joué et a raté deux buts faciles, mais il a fait un excellent match et lui doit avoir la force de ne pas écouter les critiques et la force de garder son niveau d'estime le plus haut possible, car son entraîneur le voit très bien, l'aime bien, l'apprécie. Les joueurs l'aiment bien et l'apprécient ainsi que les supporters. A Marseille, il faut vivre avec les critiques, quotidiennement. Quand il rate un but, quand le moment est négatif, il ne doit pas avoir un problème avec ça ». Au final, l'Algérien n'a pas disputé la moindre minute mardi soir, lui qui était déjà remplaçant à Madrid face au Real la semaine précédente.

Ligue 1 Mobilis

L'USMA accrochée, l'ESM gagne

L'USM Alger a raté une excellente occasion de rejoindre le peloton de tête de la Ligue 1 Mobilis de football, après s'être contentée d'un nul 1-1 contre le mal-classé MC El Bayadh, lundi, dans le cadre de la 6e journée, marquée également par le précieux succès de l'ES Mostaganem contre l'ES Sétif (1-0). Les Rouge et Noir qui restaient sur une défaite contre la JS Saoura (1-0), pensaient avoir réussi l'essentiel, en trouvant le chemin des filets à la 90e+4, par l'intermédiaire du jeune Rayane Mahrouz (1-0), mais c'était sans compter sur la ténacité des visiteurs, qui ont réussi à arracher l'égalisation trois minutes plus tard, par l'intermédiaire de Benyahia, suite à une bévée du capitaine Redoani. Un vrai coup de massue sur la tête des hommes de Benchikha, qui après ce semi-échec à domicile restent scotchés à la 11e place du classement général, avec six points, confirmant une entame de saison en dents de scie. Un résultat qui arrange donc beaucoup plus les affaires du MCEB, particulièrement sur le plan psychologique, car si le club des Hauts-Plateaux reste avant dernier au classement général, avec seulement trois unités au compteur, il s'est fait un peu de bien au moral, en tenant tête à un cadreur de la Ligue 1 mobilis, de surcroît, sur son propre terrain. Dans l'autre rencontre disputée en soirée, l'ES Mostaganem a renoué avec le succès en dominant l'ES Sétif (1-0) grâce à une réalisation de Toumi à la 17e minute. Un précieux succès qui permet aux partenaires de Djamel Benlamri de se hisser à la 5e place en compa-

gnie du CSC et l'USMK (8 pts), tandis que l'ESS reste scotchée à la 8e place. Le bal s'était ouvert samedi et s'est poursuivi dimanche, sans changement en tête du classement après le nul concédé par le trio de tête: la JS Soura, le MB Rouissat et l'Olympique Akbou. La JS Saoura est allée chercher le point du nul à Alger face au promu l'ES Ben Aknoun (1-1) après avoir mené au score grâce à Boutiche (26'), l'infatigable Hachoud a égalisé pour les locaux. Idem pour le MBR, qui est allé faire (1-1) chez l'ASO

Chlef, tandis que l'Olympique Akbou a raté une excellente aubaine de s'emparer de la première place après le nul concédé à domicile face à l'USM Khenchela (1-1). La bonne opération de cette journée est à mettre à l'actif du MC Oran qui renversé la lanterne rouge le Paradou AC (3-1), après avoir été mené au score. L'affiche de la 6e journée entre le CR Belouizdad et le CS Constantine disputée au stade 20 août, n'a pas connu de vainqueur dans un match à rebondissements (2-2).

GC Mascara

Fin de mission pour Belatoui, Henkouche intérim

La direction du GC Mascara a annoncé, mardi, la fin de mission de l'entraîneur principal Omar Belatoui. Le limogeage de Belatoui intervient après la mise en place, dimanche dernier, d'une nouvelle commission chargée de la gestion du GC Mascara, société de la Ligue 2 amateur (Groupe Centre-Ouest). Le club a précisé dans un communiqué que l'intérim à la tête de l'équipe première sera assuré par le directeur technique Mohamed Henkouche, en attendant des décisions définitives sur le plan technique. Ce changement intervient dans un contexte difficile pour le club, qui reste sur trois défaites en autant de journées de championnat. Une série noire qui a également poussé les membres du bureau exécutif à présenter une démission collective. Véritable vétérinaire du football national, Mohamed Henkouche n'est pas à son premier défi. Fort d'une longue



expérience aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, il aura pour mission immédiate de redynamiser un groupe en perte de confiance. Il devra également préparer le derby de l'Ouest très attendu face au WA Tlemcen, prévu ce samedi au stade Meflah Aoued de Mascara, à partir de 15h00, dans le cadre de la 4e journée du championnat.

Coupe arabe de la FIFA 2025

La billetterie de la compétition est ouverte

Les billets pour la Coupe arabe de la Fifa 2025, prévue au Qatar du 1er au 18 décembre 2025, sont désormais disponibles, notamment pour les rencontres disputées dans six stades de la Coupe du Monde 2022, a indiqué mardi la Fédération internationale de football (FIFA). Seize sélections issues de l'AFC et de la CAF disputeront la phase finale de la Coupe arabe de la Fifa 2025. Le Qatar, en tant que pays hôte, ainsi que l'Algérie, tenante du titre, et les sept nations les mieux classées au moment du tirage au sort se sont qualifiées automatiquement. Les sept places restantes seront attribuées à l'issue d'une série de matches de qualification à élimination directe. Tous se dérouleront au Qatar, en novembre 2025. L'Algérie, qui se trouve dans le groupe D, tentera de défendre son titre acquis en 2021 après une victoire 2-0 face à la Tunisie en prolongation. Pas moins de 60 456 spectateurs avaient alors assisté au sacre. La dernière édition en date a connu un retentissant succès. En effet, plus de 600 000 billets avaient été vendus et 272 millions de téléspectateurs avaient pu profiter d'un spectacle palpitant. La sélection algérienne a hérité du groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des barrages : Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan.

Gymnastique artistique

L'Algérie avec sept athlètes dont Nemour aux mondiaux de Jakarta

Sept gymnastes (cinq messieurs et deux dames) représenteront l'Algérien aux Mondiaux 2025 de la discipline, prévus du 19 au 25 octobre prochain à Jakarta (Indonésie). Il s'agit d'Adem Kouhat, Houssam-Eddine Hamdouche, Bilel Bel-laoui, Youcef Semani et Ahmed Ryad Aliouet chez les messieurs, ainsi que Kaylia Nemour et Sihem Hamidi chez les dames. D'après les organisateurs, 483 gymnastes (279 messieurs et 204 dames), représentant 82 pays, ont confirmé leur engagement dans cet événement planétaire, avant la date butoir du 3 août dernier. Cette 53e édition des Championnats du monde de gymnastique artistique marque une première historique, car jamais auparavant l'événement n'a été organisé en Asie du Sud-Est. Cette édition sera une compétition individuelle, sans épreuves par équipes, et permettra aux nations d'engager jusqu'à six gymnastes masculins et quatre gymnastes féminines. En effet, fin 2024, la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG) avait renoncé à restreindre le nombre maximum d'athlètes individuels à seulement deux par agrès, permettant ainsi aux différentes fédérations d'inscrire jusqu'à six gymnastes masculins et quatre gymnastes féminines, avec un maximum de trois athlètes individuels par agrès.

Fédération algérienne d'athlétisme

Ahmed Boubrit nommé directeur technique national

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a nommé Ahmed Boubrit dans le poste de directeur technique national (DTN), a-t-on appris ce mardi auprès de l'instance fédérale. M. Ahmed Boubrit est conseiller en sport. Il a été à plusieurs reprises, entraîneur national, directeur-adjoint des équipes nationales en 2004, avant d'être nommé Directeur technique national durant la période allant de 2007 à 2016. Il a été aussi un des entraîneurs de l'ex champion du monde du 800m, Aïssa Djibir Said-Guerni. La décision de la nomination du nouveau DTN a été prise lors de la réunion du Bureau exécutif de la FAA, tenue lundi au Complexe sportif de "Sveltess" à Chéraga (Alger), sous la conduite de Farid Boukai, président de la FAA. Il a été également décidé la nomination des membres de la Direction technique, à savoir Mohamed-Amine Johri à la Direction de l'organisation sportive et des compétitions (DOS), Farid Gue-mar (Direction de l'encadrement et de la formation) et Tarik Kessai à la Direction des jeunes talents (DJT).

Ce que les grands footballeurs ont de plus que vous

Une étude révèle leurs capacités cérébrales exceptionnelles



Les footballeurs professionnels doivent-ils leur succès uniquement à leurs performances physiques ? Une récente étude apporte un éclairage surprenant sur les aptitudes cérébrales des joueurs. Anticipation, prise de décision, réflexion tactique... Derrière les performances des plus grands sportifs, il n'y a pas que des muscles, mais aussi des capacités cognitives affûtées. Et le football, souvent perçu comme un sport simple, requiert en réalité des compétences intellectuelles bien plus développées qu'on ne l'imagine. C'est ce que soutient une étude publiée en janvier dans la revue PlosOne, menée conjointement par l'Université d'Oxford et le Karolinska Institutet, qui a démontré que les footballeurs professionnels possèdent des aptitudes cognitives supérieures à la moyenne. Les chercheurs ont analysé les performances cognitives de plus de 200 joueurs professionnels évoluant au Brésil et en Suède. Leur étude s'est concentrée sur plusieurs aspects, notamment la mémoire, la résolution de problèmes et les fonctions exécutives. « D'innombrables personnes rêvent de devenir footballeurs, mais seules quelques rares personnes parviennent à atteindre cet objectif. Nous avons voulu savoir ce qui rend les joueurs d'élite si spéciaux et ce qui détermine leur succès », a déclaré l'auteur principal, le Dr Leonardo Bonetti, chercheur au département de psychiatrie de l'université d'Oxford. En comparant ces résultats avec ceux d'un groupe de non-sportifs ayant un niveau d'éducation et un milieu social similaire, ils ont constaté que les footballeurs obtenaient systématiquement de meilleurs scores en matière de flexibilité cognitive, de planification et de mémoire de travail. Mais le plus impressionnant a été leur supériorité dans le domaine des fonctions exécutives, des processus cognitifs essentiels pour la prise de décision rapide, la gestion de plusieurs tâches en simultané et l'adaptation aux changements. Les chercheurs ont expliqué dans leur publication que la capacité à anticiper plusieurs actions à l'avance et à s'adapter en temps réel à un environnement en perpétuelle évolution est probablement l'un des éléments les plus décisifs pour réussir dans des sports aussi dynamiques que le football. Cette découverte s'inscrit dans la continuité d'une première étude publiée en 2012 dans la revue PlosOne. Les chercheurs avaient déjà observé que les footballeurs de première division excellaient dans des domaines comme la créativité, la flexibilité mentale et la capacité à gérer simultanément plusieurs tâches, obtenant des scores bien supérieurs à ceux des joueurs évoluant dans des divisions inférieures et, plus largement, à ceux des non-sportifs. Ces résultats appuient l'idée qu'être footballeur professionnel demande des compétences cérébrales spécifiques, affinées au fil des années d'entraînement et de compétition. En somme, si tout le monde peut jouer au foot, seuls quelques cerveaux réunissent les capacités nécessaires pour devenir de grands professionnels.

Pour brûler des graisses, muscler et protéger votre cerveau

Sprint, l'exercice le plus sous-estimé



Le sprint, cet exercice éclair qui ne prend qu'une minute, transforme la santé cardio-vasculaire et musculaire selon de récentes études scientifiques. Alors que de nombreux professionnels de la santé recommandent de longues séances d'exercice, cette méthode ultra-courte montre des bénéfices surprenants. Et si transformer votre condition physique ne demandait qu'un investissement minimal de temps ? Les réseaux sociaux débordent d'influenceurs vantant les mérites du sprint comme solution miracle pour sculpter son corps. Mais au-delà du buzz, des recherches sérieuses confirment l'efficacité de ces courtes impulsions d'effort intense. Les scientifiques observent désormais des améliorations significatives de la santé cardiaque, musculaire et même cognitive chez les pratiquants réguliers. Ces découvertes bousculent notre conception traditionnelle de l'exercice physique et ouvrent des perspectives prometteuses, notamment pour ceux disposant de peu de temps.

Le concept du sprint repose sur un principe fondamental : l'intensité maximale sur une durée minimale. Des poussées de 15 à 60 secondes à pleine puissance déclenchent une cascade de réactions physiologiques bénéfiques.

« Votre corps se retrouve poussé dans ses retranchements, ce qui provoque une forte adaptation », explique Katie Hirsch, professeure en sciences de l'exercice à l'Université de Caroline du Sud. L'amélioration de la VO₂ max constitue l'un des bénéfices les plus notables. Cette mesure, qui reflète la capacité maximale d'utilisation de l'oxygène pendant l'effort, représente un indicateur fiable de la forme cardiovasculaire globale. Une recherche publiée en 2016 a même révélé que les femmes pratiquant seulement quatre minutes de sprint hebdomadaire pendant douze semaines obtenaient des progrès supérieurs aux hommes suivant le même protocole.

Les avantages dépassent largement le système cardio-respiratoire. Le sprint sollicite puissamment les fibres musculaires à contraction rapide, souvent négligées dans nos activités quotidiennes. Ces fibres, res-

ponsables de la vitesse et de la puissance, tendent à s'atrophier avec l'âge. Les préserver grâce au sprint peut significativement améliorer l'agilité et la coordination, particulièrement précieuses pour les seniors. Contrairement à d'autres exercices cardio, le sprint contribue également au renforcement osseux. Une méta-analyse de 2023 a démontré que les coureurs de courtes distances présentaient une meilleure densité minérale osseuse que les adeptes de longues distances, notamment au niveau de la colonne vertébrale, des hanches et des fémurs. Si le sprint ne constitue pas une solution miracle pour la perte de graisse, les données scientifiques confirment son efficacité pour stimuler le métabolisme. Heather Vincent, directrice du Sports Performance Center de l'Université de Floride, souligne que « comparé à l'endurance continue, le sprint peut entraîner une combustion accrue des graisses après l'exercice et pendant les phases de repos ».

Ce phénomène, connu sous le nom de consommation excessive d'oxygène post-exercice (EPOC), prolonge la dépense calorique bien après la fin de l'effort. Une étude comparative de 2017 a néanmoins montré des effets similaires sur la composition corporelle entre le sprint et les exercices d'intensité modérée. La clé reste le déficit calorique global et la régularité de la pratique. Concernant le développement musculaire, les réseaux sociaux exagèrent souvent les résultats possibles. Si le sprint active effectivement les grands groupes musculaires des jambes et du tronc, les gains significatifs nécessitent un programme de musculation complémentaire. Pourtant, une étude de 2009 a révélé que les femmes produisaient davantage d'hormone de croissance après un sprint que les hommes, suggérant un potentiel hypertrophique légèrement supérieur chez la population féminine. Intégrer le sprint dans votre routine d'entraînement

Pour maximiser les bénéfices du sprint tout en minimisant les risques, suivez ces recommandations d'experts :

Établissez d'abord une base de condition physique solide avant de

vous lancer.

Commencez par deux sessions hebdomadaires espacées d'au moins 48 heures.

Limitez-vous à trois séances par semaine maximum pour éviter le surmenage.

Débutez à 70-80 % de votre intensité maximale pendant les premières semaines.

Progressez graduellement vers 90-95 % après trois semaines d'adaptation.

L'échauffement représente une étape non négociable. Prévoyez 5 à 10 minutes de marche ou jogging léger suivi d'exercices dynamiques comme les balancements de jambes, montées de genoux et talons-fesses. Des mouvements pliométriques comme les sauts accroupis peuvent compléter cette préparation essentielle. Accordez une attention particulière à votre équipement et à la surface d'entraînement. Un gazon synthétique ou un tapis roulant de qualité réduiront significativement l'impact sur vos articulations. Ken Clark, professeur de kinésiologie à la West Chester University, recommande de « frapper le sol près des hanches plutôt que d'allonger excessivement la foulée vers l'avant ».

Malgré ses nombreux avantages, le sprint ne constitue pas une panacée. Les personnes souffrant d'arthrose ou de blessures aux membres inférieurs devraient privilégier des alternatives à faible impact comme le vélo ou la natation en intervalles. L'essentiel reste de respecter le principe fondamental : alterner effort maximal et récupération adéquate.

La variété demeure la clé d'un entraînement équilibré. Intégrez le sprint au sein d'un programme diversifié comprenant musculation, cardio de faible intensité et exercices de mobilité. Cette approche holistique optimisera vos résultats tout en prévenant les déséquilibres potentiels sources de blessures. Finalement, l'attrait principal du sprint réside dans son extraordinaire rapport bénéfice/temps investi. En seulement quelques minutes par semaine, vous stimulez profondément votre système cardiovasculaire, préservez vos muscles rapides et favorisez votre santé osseuse, cognitive et métabolique.

Utilisées pour la surveillance à grande échelle de citoyens palestiniens Microsoft désactive certaines applications pour l'armée israélienne

Microsoft a désactivé plusieurs de ses applications pour l'armée israélienne. Le géant américain a pris cette décision, car certaines fonctionnalités pourraient avoir été utilisées pour la surveillance à grande échelle de citoyens palestiniens. Cette mesure fait suite à plusieurs articles parus dans les médias, dont le quotidien britannique The Guardian, selon lesquels Israël aurait intercepté les données téléphoniques de millions de Palestiniens et les aurait stockées via Azure, la plateforme de "cloud" (informatique dématérialisée) de Microsoft. Sur base de ces données, l'armée israélienne aurait ensuite sélectionné des cibles à bombarder dans la bande de Gaza. Le groupe américain a fait l'objet de vives critiques à la suite de ces publications, non seulement de la part de militants, mais aussi de ses propres employés, déplorant que ses services aient pu être utilisés dans le



cadre d'attaques menées à l'encontre de citoyens palestiniens. Mi-août, une enquête a été ouverte par Microsoft à la suite de ces accusations. Bien que cette analyse soit toujours en cours, le président de l'entreprise, Brad Smith, a écrit jeudi dans un article de blog que des preuves corroborant "certains éléments de l'article du Guardian" avaient déjà été mises en

lumière. Microsoft a donc décidé de bloquer l'accès du ministère israélien de la Défense à certaines de ses applications, dont des services d'intelligence artificielle et de stockage sur le cloud. Microsoft souligne que les conditions d'utilisation de ses services interdisent leur utilisation à des fins de surveillance massive des citoyens.

France

Six membres d'un groupe d'ultradroite antimusulmans condamnés

Des membres du groupe identitaire AFO ont écopé de 2 ans de prison ferme, mardi. Ils ont fomenté des actions violentes visant la communauté musulmane. Jusqu'à 2 ans de prison ferme pour être «tombés dans le piège du terrorisme»: six membres du groupe identitaire d'ultradroite AFO ont été condamnés mardi à Paris pour avoir fomenté des actions violentes visant la communauté musulmane. Le Tribunal correctionnel de Paris a condamné six autres personnes, dont trois femmes, à des peines allant du sursis à 1 an de prison ferme. Quatre prévenus ont été relaxés du délit d'association de malfaiteurs terroriste même si une partie est condamnée à des amendes pour détention illicite d'armes. Aménageables, toutes les peines de prison ferme seront effectuées à domicile, avec un bracelet électronique. En envisageant, lors de réunions, des «opérations de représailles» contre les musulmans en cas d'attentat, «vous êtes tombés dans le piège du terrorisme en répondant à la terreur par la terreur», a lu la présidente du tribunal aux prévenus, pour la plupart âgés, dont certains étaient absents au délibéré en raison d'ennuis de santé. Le procès, qui s'est tenu il y a trois mois, était intervenu dans un



contexte d'augmentation des actes antimusulmans en France: entre janvier et mai 2025, ils avaient grimpé de 75% par rapport à 2024 (145 contre 83), en majorité des atteintes aux personnes qui ont connu un bond spectaculaire (+209%, de 32 à 99), selon les chiffres du Ministère de l'intérieur. Parmi les plus lourdement condamnés, à 5 ans de prison dont 3 avec sursis, Guy Sibra, 72 ans, était le fondateur d'AFO; Bernard Sorel, 76 ans, en était le chef de la cellule Île-de-France; quant à Daniel Raimbault, un ancien militaire de 39 ans, il avait été recruté pour ses connaissances en explosifs. Mohamed Jaitte, l'avocat de la Ligue des droits de l'homme (LDH), partie civile, s'est

félicité que le tribunal ait entendu que le groupe était mû par le «socle commun» d'«une idéologie raciste, xénophobe». Si tous les membres du groupe AFO n'avaient pas forcément «connaissance de projets» violents, les condamnés, arrêtés lors d'un coup de filet en juin 2018, entendaient «préparer ses membres à l'affrontement avec la communauté musulmane», selon le jugement. «Le réseau Île-de-France a en particulier vu naître des projets d'attaques» lors de réunions qui étaient «un défouloir d'idées violentes» de personnes exprimant une «préoccupation xénophobe» constante, a lu la présidente: «empoisonnement de nourriture halal», «ciblage de mosquée», etc.



Suisse

Les glaciers ont perdu un quart de leur volume en dix ans

La fonte des glaciers s'accélère en Suisse et déstabilise la montagne, provoquant des effondrements comme celui ayant détruit Blatten. Les glaciers en Suisse se réduisent comme peau de chagrin. En 2025, selon le Réseau des relevés glaciologiques suisse (Glamos), les glaciers ont perdu 3% de leur volume, un des plus forts reculs jamais observé. L'année en cours clôt une décennie particulièrement rude pour les glaciers suisses. Ceux-ci ont diminué d'un quart au cours des dix dernières années, souligne Glamos mercredi, dans un communiqué. En 2025, les glaciers ont souffert d'un hiver très pauvre en neige et d'un été marqué par des vagues de chaleur en juin surtout, puis en août. La première quinzaine de juillet, avec un rafraîchissement des températures, a juste permis d'éviter le pire, selon les mots de Glamos. Le recul progressif des glaciers a pour effet de déstabiliser la montagne, avec l'effondrement de pans de falaise et de glace. C'est ce qui a provoqué la destruction du village de Blatten (VS) en mai dernier, note le directeur de Glamos, Matthias Huss, cité dans le communiqué.

Un petit garçon sauve la vie de sa mère en montrant un message à un chauffeur de bus

Ce geste discret a peut-être sauvé la vie d'une mère de famille. Mercredi 24 septembre 2025, à Westgate (États-Unis), un enfant de 7 ans a remis un mot au chauffeur de son bus scolaire: «Appeler le 911». Grâce à ce signal d'alerte, sa mère, séquestrée et grièvement blessée, a pu être secourue. «Call 911». C'est à ce petit mot qu'une mère de famille doit sans doute d'avoir eu la vie sauve. Et elle peut remercier son fils de seulement 7 ans, selon des médias locaux américains. Comme le rapporte KCRG, le 24 septembre 2025, vers 7 h 30, l'enfant monte dans son bus scolaire à Westgate, dans l'Iowa (États-Unis). En entrant, il remet un petit bout de papier au chauffeur. Dessus est inscrit: «Appeler le 911», le numéro d'urgence américain. Le conducteur alerte aussitôt les secours. Grâce à ce geste, le petit garçon vient de sauver une femme en grand danger. Les policiers, dépêchés sur place, découvrent que la mère de l'enfant était séquestrée à son domicile par un homme de 29 ans. Selon 7 News, le suspect l'aurait violente à plusieurs reprises pendant la nuit, la blessant grièvement. Réalisant la gravité de l'état de la mère de famille, l'homme avait même envisagé de l'emmener à l'hôpital, avant de faire demi-tour par peur d'être arrêté. Cela n'aura fait que retarder l'inévitable: il a finalement été interpellé et placé en détention. Il est poursuivi pour enlèvement, coups et blessures volontaires et violences conjugales avec intention de causer des blessures graves.

Une famille découvre un serpent venimeux dans sa boîte à pizza

Un serpent noir à ventre rouge a été retrouvé dans une boîte de pizza à Sippy Downs (Australie). L'animal, venimeux mais non agressif, a été capturé et relâché par un spécialiste local. Lui aussi avait visiblement envie de pizza. Le 22 septembre dernier, Daniel Busstra, de l'entreprise Snake Catcher Dan, a publié sur Facebook une vidéo glaçante, a repéré People. Il venait d'être appelé par une famille originaire de Sippy Downs (Australie) qui a eu une surprise de taille. Après avoir commandé des pizzas, elle a laissé la boîte dans l'entrée de sa maison pour la jeter plus tard. Mais, avant de pouvoir la mettre à la poubelle, elle a découvert qu'un serpent s'était réfugié à l'intérieur. Il s'agissait d'un serpent noir à ventre rouge, une espèce très répandue sur la côte est de l'Australie, classée parmi les serpents venimeux et responsable de plusieurs morsures chaque année selon l'Australian Museum. Heureusement, ces reptiles ont tendance à fuir plutôt qu'à attaquer et ne mordent que lorsqu'ils se sentent menacés. Le spécialiste n'a eu aucun mal à l'attraper, le qualifiant de «beau» et même de «magnifique», en le saisissant avec précaution à l'aide d'une perche. «Ce n'est certainement pas le plus gros serpent, mais il est en bonne santé. Vous n'avez probablement pas envie de l'avoir dans votre maison», a-t-il ironisé. Il l'a ensuite placé dans un sac avant de l'éloigner de la maison et de le relâcher dans la nature.



06h00 Tfou
06h55 Bonjour !
09h55 Téléshopping
10h55 Les feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 Le 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 La nounou voit tout
16h00 La nounou en savait trop
17h30 Familles nombreuses
18h00 Tout pour la lumière
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Enquête en famille
22h05 Enquête en famille
23h10 EuroDreams
23h15 Esprits criminels
00h25 Fire Country
01h20 Fire Country



06h25 Surprise
06h50 En aparté
07h25 Conflict
08h14 La boîte à questions
08h15 Jouer avec le feu
10h10 Une vie rêvée
11h45 Hot Ones
12h22 La boîte à questions
12h25 En aparté
12h55 Clique
13h50 Les sentinelles
15h20 Le quatrième mur
17h10 Sarah Bernhardt, la Divine
18h45 L'hebd'Hollywood
19h13 La boîte à questions
19h20 Clique reco
19h55 Clique reco
20h30 Soir d'Europe
20h55 Avant-match
21h00 Ligue Europa
22h55 Soir d'Europe, le débrief
23h55 Ni chaînes ni maîtres
00h00 Clique X
00h45 Au micro !
01h20 Au micro !
02h40 Le Mohican



06h00 Scènes de ménages
08h35 M6 boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h35 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Le meilleur pâtissier
22h10 Le meilleur pâtissier
23h30 Le meilleur pâtissier
00h05 Arnaques !
01h10 Arnaques !
02h15 Arnaques !

2

06h30 Télématin
09h55 Bel & Bien ensemble
10h40 Consomag
10h45 Météo outre-mer
12h55 Journal météo climat
13h00 13 heures
13h45 La p'tite librairie
13h50 Expression directe
13h55 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles!
19h55 Journal météo climat
20h00 20 heures
20h50 Journal météo climat
20h55 Basique
21h00 Memory, qui paire gagne !
21h10 Envoyé spécial
23h00 Complément d'enquête
01h15 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
02h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
02h50 Météo outre-mer
02h55 Le jour du Seigneur
03h20 Islam

3

09h05 Ici, dans votre région
10h30 Consomag
10h40 Escales en France
12h00 Le journal des talents
12h05 On vous emmène ici
12h15 Ici 12/13
14h15 Candice Renoir
17h20 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal météo climat
19h00 Ici 19/20
19h07 Ici 19/20 édition locale
20h00 Tout le sport
20h10 Le mag Ligue 1
20h15 Météo régionale
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Maman a disparu
22h45 Journal météo climat
22h50 La France en vraie
01h05 Des racines et des ailes
02h55 La p'tite librairie
03h00 Les carnets de Julie
03h55 Chef pays



07h50 Invitation au voyage
09h25 Dis-moi ce que tu manges
- Une histoire de l'alimentation
10h55 Un billet de train pour...
11h50 Oman sauvage, léopards et tortues marines
13h00 Arte Regards
13h35 La belle espionne
15h05 Sur la piste du jaguar au Guyana
15h50 Les super-prédateurs des mers
16h35 Les clans sauvages du parc de Katavi
17h25 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel
20h55 Infidèles
21h40 Infidèles
22h30 Infidèles
23h20 Sergent-Major Eismayer
01h15 Les magnétiques
02h50 La Concert
04h05 Médecines d'ailleurs

TÉLÉVISION 15



21h10

ENQUÊTE EN FAMILLE

Comédie policière. Saison 1. Année: 2024. Durée: 55 minutes. Réalisateur: Dominique Farrugia. Avec Naïma Rodric, Clémentine Célarié, Bernard Le Coq, Noom Diawara, Charlotte Gaccio, Marc Ruchmann, Didier Bénureau, Caroline Ferrus, France Ducateau, Hugues Martel, Loue Echalié, Caroline Darchen, Damien Zanoly, Christine Defay, Quentin Sellin

Charline Rochette, récemment revenue sur ses terres bretonnes, prend ses fonctions en tant que capitaine de police. Elle doit enquêter sur la mort d'une jeune femme, Ana, retrouvée pendue dans la résidence secondaire des Lantelme. Quel lien existe-t-il entre la victime et cette famille aisée ? Claire et Philippe, les parents de Charline, se réjouissent de pouvoir enquêter auprès d'elle... Bien malgré elle!



20h55

INFIDÈLES



Série Drame. Saison 1. Année : 2025. Durée: 45 minutes. Réalisateur : Tomas Alfredson. Avec Frida Gustavsson, Gustav Lindh, August Wittgenstein, Poppy Klintonberg Hardy, Lena Endre, Jesper Christensen, Malin Crépin.

Au soir de sa vie, un cinéaste retrouve une femme qui fut celle de son meilleur ami, et se confronte à l'histoire de leur liaison. Marianne se rapproche à nouveau de David lors de la promotion de Susanna. Au présent, elle disparaît...

3

21h10

MAMAN A DISPARU



Téléfilm Policier. Année : 2021. Durée : 95 minutes. Réalisateur : François Basset. Avec Nicole Calfan, Claire Keim, Claire Borotra, Loup-Denis Elion, Brigitte Aubry, Jean-Michel Noirey, Étienne Cocuelle.

Louise et Céline, deux sœurs que la vie a éloignées, se retrouvent après la disparition inquiétante de leur mère. Seule dans ces montagnes, elle ne survivra pas longtemps, les heures sont désormais comptées ! Alors que la gendarmerie est sur l'affaire, les sœurs aux caractères si opposés sont persuadées qu'elle n'a pas disparu sans raison et décident ensemble d'enquêter de leur côté. Elles mettront au jour des secrets de famille jusque-là bien enfouis...



ORAN

28 | 16

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h57
18h47
85%
05 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

25-15
23-11
28-17
35-20
28-17
34-19

Attaques israéliennes 51 Palestiniens supplémentaires tués en 24 heures



Le nombre de Palestiniens tués dans les attaques israéliennes sur la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023, a augmenté de 51 en 24 heures, pour atteindre 66?148, a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué. Selon les dernières données partagées mercredi, 51 personnes sont mortes et 180 autres ont été blessées dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Depuis la rupture du cessez-le-feu du 19 janvier et les attaques menées depuis le 18 mars, 13?280 Palestiniens ont été tués et 56?675 blessés. Dans les attaques systématiques contre des points de distribution humanitaire, dirigées par Israël et les États-Unis, le ministère indique que depuis le 27 mai, 2?580 personnes ont été tuées et 18?930 blessées. Depuis le 7 octobre 2023, le total des victimes des attaques israéliennes à Ghaza s'élève désormais à 66?148 morts et 168?716 blessés, selon le ministère. Des milliers de corps restent encore ensevelis sous les décombres.

Pakistan 09 membres du personnel de sécurité tués dans une explosion



Au moins neuf membres du personnel de sécurité ont été tués et huit autres blessés dans l'explosion d'un engin explosif improvisé (EEI) survenue lundi dans la province du Khyber-Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du Pakistan, ont déclaré des responsables de la sécurité. L'incident s'est produit après qu'un convoi des forces de sécurité a été touché par l'EEI dans la zone de Mulla Khan Sarai du district du Waziristan du Sud de la province, selon la même source. La police, les forces de sécurité et les équipes de secours se sont précipitées sur le site immédiatement après l'explosion et ont transféré les blessés dans un hôpital de la région. La police a bouclé la zone et a lancé une opération de recherche dans les secteurs environnants pour arrêter les coupables.

Renversés par des véhicules de la Gendarmerie royale marocaine Morts et blessés parmi des manifestants

Des morts et des blessés ont été enregistrés mardi dans plusieurs villes du Maroc parmi des manifestants qui réclamaient pacifiquement la fin de la corruption et de l'oppression, lorsque des véhicules de la Gendarmerie royale marocaine ont renversé plusieurs personnes ayant pris part au mouvement de contestation. Les manifestants ont scandé des slogans "silmia...silmia" (pacifique) et ont appelé à lutter contre la corruption et mettre fin à l'oppression, en réclamant une vie digne et décente pour les citoyens marocains. Des vidéos circulent sur les réseaux sociaux montrant les forces de sécurité marocaines renverser des manifestants dans les villes de Oujda et d'Aït Amira, théâtre de manifestations nocturnes à l'appel de la jeunesse marocaine pour dénoncer la corruption qui gangrène le pays et réclamer une vie décente. Malgré le climat de répression et d'arrestation qui a accompagné ces manifestations au cours des trois premiers jours, les appels aux sit-in sont toujours d'actualité et les jeunes continuent de sortir pour faire entendre leurs revendications sous la conduite du mouvement "Génération Z", scandant notamment des slogans sociaux tels que le droit à l'éducation, à la santé et à l'emploi. Les



manifestations pacifiques connaissent actuellement une forte augmentation dans plusieurs villes marocaines, notamment Aït Amira, Khénifra, Agadir, Al Hoceima, Oujda et Marrakech. Les organisations non gouvernementales, telles que l'Association marocaine des droits humains, la Ligue marocaine pour la citoyenneté et les droits de l'homme et la Ligue marocaine pour la défense des droits humains, ont condamné l'usage de la force contre des manifestations pacifiques. Elles ont tenu le gouvernement pour responsable de la détérioration des conditions sociales et des violations des droits cons-

titutionnels, exprimant leur "choc et colère" face au recours à une approche sécuritaire et à l'usage excessif de la force contre des manifestants pacifiques. Elles ont demandé la libération immédiate de tous les détenus et l'ouverture d'une enquête complète sur les violations constatées. Ces organisations ont rappelé que ces manifestations, organisées par des jeunes via les réseaux sociaux, étaient pacifiques et portaient des revendications sociales et économiques, principalement liées aux droits à la santé, à l'éducation, à l'emploi, à la vie digne, à la lutte contre la corruption et l'inflation.

Selon l'Agence Média Palestine La flottille Soumoud attaquée par des drones israéliens

Par Nadira FOUAD

La Global Sumud Flotilla attaquée en pleine nuit par des drones avant-hier mardi 30 septembre selon l'Agence Média Palestine. La flottille humanitaire partie la semaine dernière a essuyé hier plusieurs attaques attribuées à Israël il y a à peine 48 heures. Selon l'agence, la communauté internationale a exhorté les Etats à tout mettre en œuvre pour protéger leurs ressortissants membres du convoi qui se dirige vers Ghaza. Les 51 bateaux qui composent cette flottille humanitaire internationale, la Global Sumud Flotilla, se sont lancés la semaine dernière avec une dizaine de jours de retard vers leur destination finale: Gaza. Alors qu'ils naviguaient en mer Méditerranée, 14 embarcations du convoi ont été visées hier par des attaques attribuées à Israël. En effet, mardi dernier 23 septembre à 23h, l'équipage de la flottille alerte. Une quinzaine de drones sont en train de tourner autour de l'Alma, un des bateaux du convoi, au large de la Grèce. Quelques heures plus tard, une nouvelle alerte est lancée: des explosions ont été entendues tout autour de la flottille. Sur le canal Télégramme du mouvement, les participants restent déterminés: "Explosions, drones non identifiés et brouillage des communications. Nous sommes actuellement témoins directs de ces opérations psychologiques, mais nous ne nous laisserons pas intimider". Un communiqué de presse est



publié par l'organisation du convoi affirme qu'en plus des grenades assourdissantes et des fusées éclairantes explosives, de nombreux objets non-identifiés ont été largués sur différents navires de l'expédition. Heureusement, les attaques n'ont fait aucun blessé dans les rangs du convoi. La flottille dénonce une campagne de communication orchestrée par Israël déjà depuis plusieurs semaines pour délégitimer cette initiative et la criminaliser. L'agence palestinienne rapporte que l'Etat israélien fait d'ailleurs référence à ce convoi en l'afublant du nom de "flottille du Hamas". Pour les organisateurs du convoi humanitaire, le jeu auquel s'adonne le régime génocidaire israélien ne fait aucun doute: "Cette campagne de désinformation est une tentative de justifier de manière préventive une action militaire contre une mission humanitaire non violente menée par

des civils." Les membres de la Global Sumud Flotilla tiennent le cap et ont déclaré qu'ils ne se laisseraient pas intimider par ces tentatives d'Israël de miner la plus grande initiative humanitaire à voir le jour pour mettre un terme au blocus israélien sur la bande de Gaza. Ils ont réclamé la protection des Etats et des organisations internationales: "Nous exigeons que tous les États membres de l'ONU, et en particulier ceux dont les ressortissants se trouvent à bord des navires de la flottille mondiale Sumud, garantissent et facilitent immédiatement une protection efficace, notamment une escorte maritime, la présence d'observateurs diplomatiques accrédités et une présence protectrice manifeste de l'État, afin que la flottille puisse poursuivre sa route en toute sécurité, que la mission puisse se dérouler sans entrave et que la loi prévale sur les actes d'anéantissement.